

**B**

**L'ACTUALITÉ LOCALE**

**Il lui en coûte au moins \$500 en taxes d'affaires**

**CUQ: la famille d'accueil est un commerce**

♦ La Communauté urbaine de Québec considère la famille d'accueil au même titre que n'importe quelle entreprise. Elle a donc décidé, en confectionnant son rôle d'évaluation, d'inclure dans la catégorie des commerces, les familles d'accueil. Ces dernières se voient ainsi imposer, par les municipalités de la CUQ, une taxe d'affaires variant de \$500 à plus de \$1.000, selon les cas.

par Damien GAGNON

Le Centre de services sociaux de Québec, de qui relèvent les fa-

milles d'accueil, craint le pire. Il croit que cette décision de la CUQ rendra encore plus difficile le recrutement de familles d'accueil. L'organisme a porté l'affaire à la connaissance du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Cantin. On espère une intervention de sa part. Il a été impossible, hier, de joindre le sous-ministre pour connaître sa réaction.

La famille qui accepte d'accueillir, par l'intermédiaire du CSS, une personne âgée, un malade atteint de maladie chronique ou encore une personne déficiente intellectuelle, rend d'abord service à la

société. C'est pourquoi, souligne M. Marc Tanguay du CSS, que le ministère parle de compensation versée aux familles d'accueil et non de salaire.

**Le nombre de familles touchées**

La décision de la CUQ ne touche pas les familles d'accueil pour enfants. On évalue à plus de 230 le nombre de familles qui accueillent des adultes sur le territoire de la CUQ. Elles sont nombreuses dans les secteurs de Beauport et de Charlebourg, compte tenu de la proximité du centre hospitalier Robert-Giffard et de son projet de désinstitutionnalisation.

Mme Lucille Laplante, de la rue Tessier, à Beauport, se voit imposer une taxe d'affaires de plus de \$500. Le CSS lui a confié la garde de sept personnes. Dans le cas de Mme Lucette Girard, de la rue Saint-Ignace, à Beauport, qui garde le même nombre de personnes, le compte est de \$915.

Mme Girard souligne que c'est la troisième année qu'elle se voit imposer une taxe d'affaires. La première année, le compte était de \$185. L'an dernier, il est passé à \$915. Elle l'a contesté mais elle a finalement payé.

« Je me demande si je vais pou-

voir continuer, affirme Mme Girard. Cette taxe d'affaire gruge une bonne partie du peu de revenus que je retire en hébergeant des personnes. » Le ministère verse un montant de \$16.10 par jour par personne à la famille d'accueil ordinaire. La famille d'accueil spéciale reçoit en moyenne \$19.23 par jour et la famille de réadaptation \$27.58.

« Bien que la tâche ne soit pas facile, elle exige une présence 24 heures par jours, j'aime mon travail, ajoute Mme Girard. Soyez assuré, dit-elle, que je ne fais pas cela pour l'argent. » Elle ajoute: « Il faut tout de même qu'il m'en reste un peu pour vivre. »

**Des explications**

Selon les explications fournies

par M. Benoît Jobidon, du service des communications de la CUQ, depuis quelques années, des municipalités taxaient déjà des familles d'accueil à titre d'entreprises.

Cette année, la CUQ a décidé d'inclure, dans la section des commerces, l'ensemble des familles d'accueil de son territoire. En décembre dernier, par le biais de la loi d'accès à l'information, le service d'évaluation de la CUQ se faisait remettre par le CSS, la liste des familles d'accueil pour adultes.

M. Jobidon soutient que les municipalités de la CUQ sont dans leur droit. Il mentionne que cette pratique existe ailleurs. Elle aurait même été contestée et les municipalités auraient eu gain de cause. ♦

**Un damier humain**

Dans le cadre du Festival sciences et génie de l'université Laval, des personnages costumés ont évolué, hier, sur un damier géant de 2.500 pieds carrés. La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, et le maire de Sillery, Mme Margaret Delisle, étaient du nombre. L'exploit porte la signature des étudiants en génie mécanique. À midi, les étudiants du département de biologie iront déguster des moules au restaurant El Michelangelo, de Sainte-Foy, histoire de rétablir la confiance des consommateurs de mollusques. Dans le cadre de l'opération SIDA, les étudiants en microbiologie et en biochimie ont soustrait, mardi soir, la ministre Thérèse Lavoie-Roux à une session du cabinet pour une conférence de presse où elle a annoncé l'ouverture prochaine de foyers d'hébergement pour sidatiques, à Québec et à Montréal.



Le Soleil, Roland Marcoux

**Eaux usées: le comité de vigilance a pu être formé**

♦ Le comité de vigilance chargé de veiller à ce que la Communauté urbaine de Québec réalise les engagements pris envers la population au cours de la réalisation de son programme d'épuration des eaux usées a été officiellement formé, hier soir, alors que cinq citoyens, deux de Sainte-Foy, deux de Québec et un de Beauport, ont été élus aux voix par près d'une centaine de personnes réunies au Holiday Inn du centre-ville de Québec.

par Raymond GAGNÉ

Les personnes désignées sont: M. Simon Hamel et Mme Suzanne Drouin, cette dernière, présidente du Comité de citoyens de Sainte-Foy, M. Georges Cyr, président de l'Association des citoyens de Beauport, et MM. Claude Larose et Charles P. Careau, de Québec.

Organisée par la CUQ, la réunion publique a été présidée par le directeur général, M. Maurice Bergeron. Le président de la CUQ, M. Michel Rivard, a expliqué pourquoi l'organisme avait choisi de créer un tel comité tandis que le secrétaire, Me Denys St-Martin, a présidé à l'élection. Aucune ville de banlieue autre que Sainte-Foy, Beauport et Québec n'était représentée. ♦

**L'enquête sur la conduite de Genest ajournée au 18**

♦ L'enquête sur de présumés conflits d'intérêts dans lesquels se serait trouvé le conseiller Théo Genest de Québec a été ajournée au

par Jean MARTEL

18 février. Au cours de la journée d'hier, huit témoins ont été convoqués par le procureur de la commission d'enquête, Me William Atkinson.

Présidée par le juge en chef de la cour municipale de Québec, le juge Laurent Cossette, l'enquête a commencé ses audiences publiques, lundi, au palais de justice. Cette commission a été instituée à la suite d'accusations de conflits d'intérêts lancées par Mme Françoise Viger, du Rassemblement populaire, à l'endroit de M. Genest.

Selon Mme Viger, M. Genest

aurait participé au conseil de ville à des décisions favorisant l'homme d'affaires Laurent Gagnon et le communicateur Pierre Tremblay.

Hier, les témoins qui ont défilé devant le juge sont des locataires soit de l'immeuble situé de 7 à 15, rue Saint-Vallier, soit de l'immeuble situé au 485, boulevard Langelier. Le premier, appartenant à Gestion Marc Legrand, a été vendu en 1986

à M. Laurent Gagnon et à M. Marcel Jobin; le second a été vendu la même année par M. Pierre Tremblay à MM. Gagnon et Jobin.

Le procureur Atkinson les a tous interrogés sur les contacts qu'ils ont pu avoir avec M. Théo Genest. Les témoins sont venus affirmer ce que MM. Gagnon et Tremblay avaient déclaré la veille,

c'est-à-dire que M. Genest avait agi pour MM. Gagnon et Tremblay dans des affaires de location de locaux, de renouvellement de baux et d'achat de l'immeuble du 7 à 15, Saint-Vallier.

M. Genest, comme on le sait, est un agent immobilier. Il a été élu conseiller de la ville de Québec une première fois en novembre 1981 et ensuite en 1985. ♦

<b>RÔTI de PORC FRAIS</b>	
CENTRE DU FILET	3.75\$/lb
<b>CHOP de PORC</b>	
SANS OS	4.70\$/lb
<b>PORC HACHÉ FRAIS</b>	
MAGRE	2.79\$/lb
<b>T-BONE/ALOYAU</b>	
STEAK ou ROSEBIF	6.03\$/lb
<b>STEAK de RONDE</b>	
PARTIE DU CENTRE	4.35\$/lb
LA BOUCHERIE	
<b>W.E. BÉGIN INC.</b>	
500, ST-JEAN — 524-5271	
520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE	
AVEC PARRING — 529-1331	

# POUR UN CARNAVAL CHAUDEMENT VÊTU LATULIPPE

**LE PLUS GRAND CHOIX DE MITAINES DOUBLÉES À QUÉBEC**  
Hommes - Femmes - Enfants

18.95 à 47.95

**GANTS DE CUIR**  
doublés d'un gant de laine  
Hommes - dames

22.95

**Passe-montagne**  
3.50 à 20.95

**Tube de cou**  
3.50

**BAS CHAUFANTS**  
À PILES  
Ladies Size

31.95

**HABITS DE MOTO-NEIGE**  
1 PIÈCE  
Nylon imperméable

65.95\$ à 85\$

**TUQUES DE MARIN**  
3.25 à 6.95  
Très populaires

**DOUBLURES DE FEUTRE**  
Doublures de remplacement pour bottes de motoneige, bottes Sorel et Muk-Luks.  
Hommes - femmes - enfants

5.95 à 13.50

**HABITS DE MOTO-NEIGE**  
DEUX PIÈCES  
Nylon résistant aux intempéries doublure antigel piquée.

82.50 à 185\$  
GARANTIE SOUS ZÉRO

**SOUS-VÊTEMENTS HOMMES**  
Thermal ou ordinaires.  
1 ou 2 pièces  
12.50 à 23.95

**CHEMISES**  
de flanellette  
Couleurs variées, épaisses, chaudes et robustes.

24.50

**FAMEUSES BOTTES "AVIATEUR"**  
104.95

**SOREL "KAUFMAN"**  
Les meilleures bottes d'hiver sur le marché. Plusieurs modèles.  
EN SPÉCIAL À COMPTER DE 20.00 à 94.95

**MUK-LUKS**  
TYPE MILITAIRE  
NYLON IMPERMÉABLE BLANC  
Importation ou canadienne

33.95 à 192.95

## MAGASIN LATULIPPE

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC  
Tellement facile de stationner — 529-0024

L'ACTUALITÉ LOCALE

# Journée importante, aujourd'hui, pour l'avenir du lac Saint-Joseph

♦ Journée importante, aujourd'hui, pour l'avenir du lac Saint-Joseph, dans la circonscription de Chauveau, au nord-ouest de Québec. Les maires de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Jacques-Cartier se réunissent avec le ministre des Affaires municipales André Bourbeau et ses collaborateurs afin de discuter du schéma d'aménagement de la municipalité. L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph est inquiète, dit sa présidente, Jeanne D. Turgeon, qui réaffirme son appui au maire de Fossambault-sur-le-Lac, M. André Robitaille.

par Raymond GAGNÉ

Le maire Robitaille, avec l'appui de son conseil, celui de l'association et du Comité de citoyens de

Fossambault, tente depuis des mois d'obtenir des amendements au projet de schéma d'aménagement qui contribueraient à assurer la protection et la conservation du lac.

Tel qu'actuellement défini dans le schéma, le pourtour du lac Saint-Joseph deviendrait une aire régionale d'aménagement récréotouristique.

Le maire de Fossambault, son conseil, le Comité de citoyens et l'Association pour la protection de l'environnement du lac demandent que cette affectation soit éliminée. On veut aussi que le schéma d'aménagement reconnaisse la zone marécageuse et inondable du delta de la rivière aux Pins, que la rive et le littoral obtiennent une meilleure protection, etc.

Les autres maires de la MRC n'attachent, par contre, aucune im-

portance à ces questions et désirent que le ministère des Affaires municipales accepte le schéma d'aménagement tel que présenté.

De son côté, la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau du ministère de l'Environnement confirme les appréhensions des organismes et du maire de Fossambault au sujet des normes insuffisantes de protection des rives, du littoral et des zones sensibles et inondables du lac Saint-Joseph.

« Tout le pourtour du lac étant identifié récréotouristique et les périmètres d'urbanisation couvrant de grands secteurs en bordure du lac, on peut, dit l'organisme du gouvernement, conclure que la végétation des rives n'est pas protégée. »

La question des accès au lac doit être revue, dit encore la Direction de l'aménagement. Les pistes

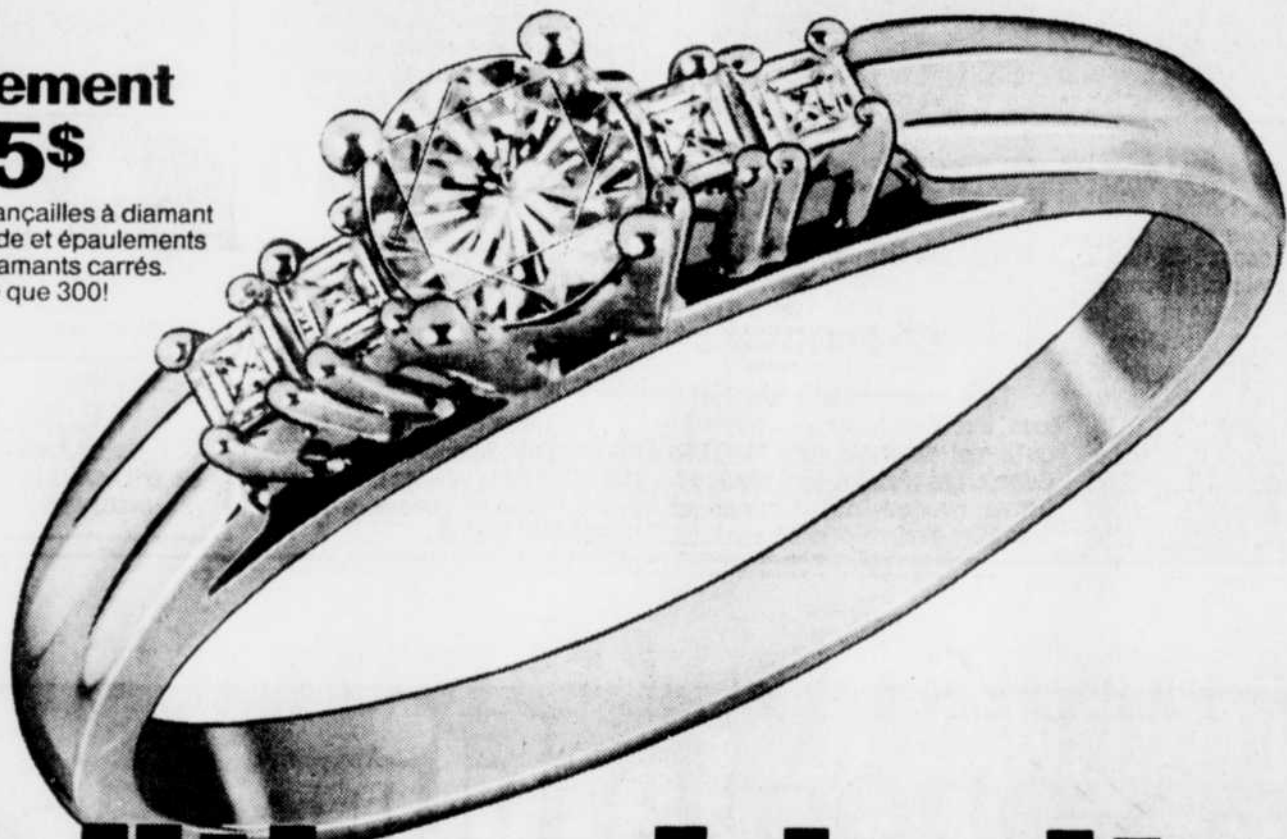
cyclables doivent être interdites sur la rive même. Les normes retenues par la MRC de la Jacques-Cartier pour protéger les rives, le littoral, les marais et l'encadrement forestier sont insuffisantes et incomplètes pour assurer la protection de ces milieux contre la dégradation. Enfin, le développement sous différentes formes est permis, ce qui veut dire, en pratique, qu'il tendra à se réaliser sans possibilité de contrôle suffisant.

Jeanne D. Turgeon ajoute que, maintenant que la population qu'on retrouve autour du lac Saint-Joseph est bien sensibilisée à la nécessité de protéger le plan d'eau contre la pollution et la dégradation, la MRC de la Jacques-Cartier devrait consentir les amendements demandés au schéma d'aménagement. Et, conclut-elle, le ministre Bourbeau devrait l'inciter à le faire. ♦

# Des valeurs assurées chez Peoples

Seulement **695\$**

Bague de fiançailles à diamant de taille ronde et épaulements garnis de diamants carrés. Il n'en existe que 300!



## Édition Limitée

Des bagues à diamants exclusives en or 14k

Posséder une bague à diamants si rare qu'il n'en existe que quelques exemplaires... une expérience unique, à laquelle vous convie Peoples avec sa collection exclusive Édition Limitée — une véritable symphonie d'or et de diamants.\*

 <p><b>Seulement 495\$</b> Bague de fiançailles à diamant solitaire. Il n'en existe que 350!</p>	 <p><b>Seulement 795\$</b> Bague de soirée à diamants. Il n'en existe que 250!</p>	 <p><b>Seulement 995\$</b> Bague anniversaire, à diamants. Il n'en existe que 250!</p>
---	---	--

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS CONDITIONS BUDGÉTAIRES PRATIQUES OU SUR LE PORTE-BONHEUR, NOTRE PLAN EXCLUSIF DE MISE DE CÔTÉ.

les bijoutiers **PEOPLES\*** Au coeur de notre vie

\* Le choix peut varier selon les magasins.

LE PORTE-BONHEUR  
le plus sûr de tout mariage à Québec  
TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN

GRANBY  
Les Galeries de Granby  
LAVAL  
Centre Laval  
Le Carrefour Laval

QUÉBEC  
Les Galeries Chagnon/Lévis  
Les Galeries de la Capitale/Québec  
Place Fleur de Lys  
Place Ste-Foy

RÉGION DE MONTRÉAL  
Centre Rockland  
Fairview Pointe-Claire  
Les Galeries d'Anjou  
Place LaSalle  
Place Alexis Nihon

SHAWINIGAN  
Plaza de la Maurice  
SHERBROOKE  
Carrefour de l'Estrie

VILLE ST-LAURENT  
Place Vertu

# DES GENS DES ÉVÉNEMENTS

par Yves BERNIER

■ **Apprendre à partager** - C'est l'heure du dîner pour les sans-abri de la *Maison de Lauberivière*. De 150 à 200 personnes occupent les tables de la cafétéria du rez-de-chaussée. Il fait moins froid qu'hier dehors, mais la salle est pleine. L'animatrice **Isabelle Lapointe**, responsable des sorties dites *humanitaires* du Carnaval, présente les sept duchesses, l'exécutif et Bonhomme qui sont là pour apporter un peu d'esprit de la fête à ceux qui ne peuvent pas toujours y participer. On fait tirer une centaine de sacs de provisions aux clients de la maison. Au dessert, **Diane**, les deux **Isabelle**, **Valérie**, **Danielle**, **Marie-Josée** et **Marie-Claude** se promènent entre les tables et offrent de grands plateaux remplis de biscuits énormes. Au début, les invitées étaient un peu hésitantes, certaines n'osaient pas s'avancer pour amorcer la conversation avec les gens de la maison. C'est que pour la première fois depuis le début de leur tournée auprès des défavorisés, elles se sont trouvées face à des jeunes gens de leur âge. Le climat n'est pas uniforme d'un coin à l'autre de la salle. Les plus âgés sont plus souriants et insouciant, contents de voir ces belles jeunes filles leur rendre visite. Mais les jeunes qui forment la majorité sont plus réticents. Le front plissé, l'air sceptique, ils montrent un certain ressentiment, une fierté bien légitime, surtout devant le journaliste qui prend des photos. Après tout, on a peut-être faim et froid, mais on a son orgueil! L'accordéoniste qui interprète des chansons du répertoire du Carnaval réussit à *dégeler* l'atmosphère. Ces visites devenues traditionnelles dans le programme des duchesses restent dans l'esprit de plusieurs les souvenirs les plus profonds de leur expérience carnavalesque.



Le Soleil, Yves Bernier  
Marie-Claude Lepage, duchesse de Montcalm.

■ **Qui « couvrira » les célébrités ?** - **Bruce Portner** et son *Team Celebrity Inc.* organisent des événements qui doivent générer beaucoup de publicité pour les vedettes qu'il déplace et tous les autres groupes qui s'y greffent, tels le *Carnaval de Québec*, la *Fondation Rêve d'enfant* et la compagnie *Pepsi-Cola*. Un premier groupe de vedettes est arrivé en fin d'après-midi, hier. Du côté des médias américains importants, le pupitre des affectations du magazine télévisé du showbiz américain, *Entertainment Tonight*, nous a confirmé qu'aucune équipe de reportage sera envoyée à Québec. C'est la même réponse chez *ABC Sports* ou le *Today Show*, du réseau NBC. Il n'est pas exclu par contre que ces organisations diffusent des reportages tournés par d'autres équipes qui seront à Québec au cours des prochains jours. Ainsi, la grande émission du matin de *ABC*, *Good Morning America*, envoie une équipe pour préparer un bloc de 10 minutes sur l'ensemble du carnaval, y compris sans doute les activités des célébrités.

■ **Une mouffette bien au chaud** - Si vous recontriez notre collègue, **Robert Fleury**, ne vous pincez pas le nez comme s'il dégageait une curieuse odeur. La mouffette qu'il a découvert dans son sous-sol, dimanche soir, n'a pas eu le temps ou n'a pas eu assez peur pour l'arroser de son parfum particulier. L'animal avait réussi à se faufiler, à la recherche de chaleur, par un trou creusé durant des travaux effectués aux fondations. Or donc, notre collègue Fleury alerté par son fils, s'empresse de consulter un *mouffettologue* (ou expert en mouffette). Ce dernier lui suggère de laisser une trainée d'os de poulet, à l'extérieur pour attirer l'intruse. Mais pas folle la petite bête noire et blanche, elle courait les os et vite elle se réfugiait dans le trou. Après quelques heures d'un manège sans doute d'un plus haut comique, **Fleury** réussit à courir plus vite que l'animal qui s'était aventuré trop loin du trou pour revenir avant que notre collègue l'ait obstrué de l'intérieur. Nous avons appris l'histoire par hasard, car notre expert de l'automobile est très discret sur sa mésaventure.

■ **Deux Québécois gagnent \$98,000** - Sans se connaître, deux Québécois, **Jean-Marc Blouin**, de Sillery, et **Maurice Tardif**, de Lac-Saint-Charles, ont gagné \$98,468 au 5 sur 6 plus lors du tirage du *Lotto 6-49* du 20 janvier. Le premier vient juste de prendre sa retraite et partage le prix avec sa femme **Pearl** et son fils **Steven**, et il jouait sa combinaison gagnante depuis plusieurs années. Le second est un adepte de la 6-49, et il est superstitieux. Il choisit ses numéros selon une technique bien personnelle. Il réalisera un de ses rêves : assister à un match de football des *Cowboys* de Dallas.



Jean-Marc BLOUIN Maurice TARDIF

■ **Messe composée pour le Carnaval** - L'organiste-titulaire de l'église Saint-Dominique de Québec, **Robert P. Picard**, a composé une série de pièces musicales sur des paroles du père **Denis Gagnon**, qui célébrera, samedi, à 16h40, la messe du Carnaval. C'est une première en 34 ans de Carnaval. Pour l'occasion, l'équipe du *Jour du Seigneur*, de la télévision de Radio-Canada, enregistrera l'événement qui sera diffusé, à 10h, dimanche. La reine, les duchesses et les dirigeants du Carnaval assisteront à la messe où le grand public est invité. Un chœur de 16 jeunes, la plupart étudiants en chant à l'université Laval, interpréteront les chants sous la direction de **Guy Lavigne**. Ils seront accompagnés par un ensemble comprenant l'orgue, deux violons et un glockenspiel.

■ **En bref...** - La Rive-Sud a enfin son premier corps de tambours et clairons. Présidé par **Ghislain Gosselin**, le nouveau corps formé de 45 jeunes porte le nom de *3e Dimension Rive-Sud*. Installé à l'école Charles-Rodrigue, de Lévis, le groupe pratique chaque semaine, les mardis, de 19h à 21h, et les samedis, de 9h à 16h. Le nouveau groupe compte 99 pour 100 de néophytes. ♦

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

**EN BREF...**

**■ Mme Boucher refuse de féliciter** - SAINTE-FOY - La mairesse Andrée Boucher a refusé de s'associer à un vote louant les qualités du directeur général de la ville de Sainte-Foy, M. Jacques Cloutier. Il y a belle lurette que la collaboration entre Mme Boucher et M. Cloutier n'est pas des meilleures. En réaction à la décision de l'exécutif d'accorder une augmentation de salaires à tous les hauts fonctionnaires, à l'exception du directeur général, le conseiller Guy Marcotte, de Présent Sainte-Foy, un des deux partis d'opposition, a proposé, cette semaine, une résolution pour féliciter M. Cloutier de son professionnalisme, de sa loyauté et de son intégrité. Seulement, deux des attendus faisaient référence à l'attitude de la mairesse qui « a laissé planer des doutes » sur M. Cloutier. Même si le conseiller Yvon Magnan a réussi sans trop de peine à faire biffer les deux petits paragraphes en question, la proposition n'a pas été davantage agréée par Mme Boucher et les gens du parti Action Sainte-Foy.

**■ Travaux préparatoires** - CHARLESBOURG - Les travaux en vue de la construction de l'édifice de la compagnie d'assurances La Capitale, qui abritera le nouvel hôtel de ville de Charlesbourg, commenceront vraisemblablement à la fin de mars. A la suite de l'acceptation de la vente des terrains de la municipalité et du déménagement des services administratifs par le ministère des Affaires municipales, la semaine dernière, des tests préalables et des travaux d'arpentage pour délimiter l'emplacement du futur complexe ont été entrepris au début de la semaine.

**■ Deux femmes au service de police** - CHARLESBOURG - Le service de police de Charlesbourg comptera prochainement dans ses rangs huit nouveaux policiers, dont deux femmes. Nathalie Plaire et Linda Girard seront les deux premières policières à être embauchées à ce service. La direction avait vraisemblablement l'intention de faire de la place aux femmes, car, dans son projet de rénovation de la centrale, un vestiaire a été prévue pour ces dernières.

**■ Un barrage sur la rivière Jaune** - CHARLESBOURG - Le conseil municipal de Charlesbourg demandera que la ville soit inscrite au programme gouvernemental de réduction des dommages par inondation. Cette décision fait suite aux inondations survenues, à la fin de mars et au début d'avril 1987, dans le secteur nord de la ville bordant la rivière Jaune. La solution proposée par le ministère de l'Environnement est de construire un barrage de retenue, près de la décharge du lac Beauport. La construction du barrage coûterait quelque \$550,000 et serait financée en partie par le gouvernement fédéral (45 pour 100), le gouvernement provincial (45 pour 100) et la ville (10 pour 100). Les travaux pourront être entrepris lorsque le ministère de l'Environnement aura accepté et autorisé la demande de la municipalité.

**■ Session d'information** - SAINT-GEORGES - L'Association touristique du Pays-de-l'Érable (ATPE) présente, ce soir, à 19h30, à l'auberge Arnold de Saint-Georges de Beauce, une session d'information sur la signalisation touristique qu'on projette d'implanter à travers tout le Québec, l'été prochain. Les principaux objectifs de ce programme sont : promouvoir l'industrie touristique, favoriser l'accueil et l'hospitalité, guider les voyageurs et accroître la sécurité routière par des renseignements clairs et précis. Tous les responsables du tourisme intéressés à annoncer leur entreprise sur les autoroutes et les routes numérotées ou non sont invités à assister à cette rencontre.

**■ Une entreprise déménage** - BEAUPORT - A la suite de négociations avec l'agent de développement économique de la ville de Beauport, la direction de la compagnie Jean Leclerc Excavation, située dans la rue Saint-Victor, a accepté de déménager les activités de l'entreprise dans le parc industriel pour le 1er septembre 1988. La municipalité a racheté une partie des terrains de la compagnie, qui seront revendus pour servir à des fins résidentielles.

**■ Départ du greffier** - BEAUPORT - Le greffier de la municipalité de Beauport, M. Jacques Simoneau, a annoncé au conseil municipal, lundi, qu'il prendrait sa retraite cet été. M. Simoneau quittera les services de la municipalité après 31 ans de service.

**La Côte-du-Sud a maintenant son service d'ophtalmologie**

L'ACTUALITÉ LOCALE

♦ MONTMAGNY - Un baume sur une situation navrante à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. En activité depuis le début du mois de janvier, le service d'ophtalmologie de l'établissement hospitalier magnymontois a été inauguré, hier après-midi.

par Gilbert LEDUC

Sans vouloir saboter l'heureux événement, le directeur des services professionnels, le Dr Marc-André Moreau, n'a pu s'empêcher de dénoncer, à nouveau, la pénurie de spécialistes en régions périphériques. En novembre, LE SOLEIL relatait les difficultés de l'Hôtel-Dieu de Montmagny et des centres locaux de services communautaires Antoine-Rivard, à Saint-Fabien-de-Panet, et des Appalaches, à Saint-Pamphile, à dénicher ces « perles rares ». Les genuflexions devant les jeunes disciples d'Hippocrate ne rapportent visiblement que du vent.

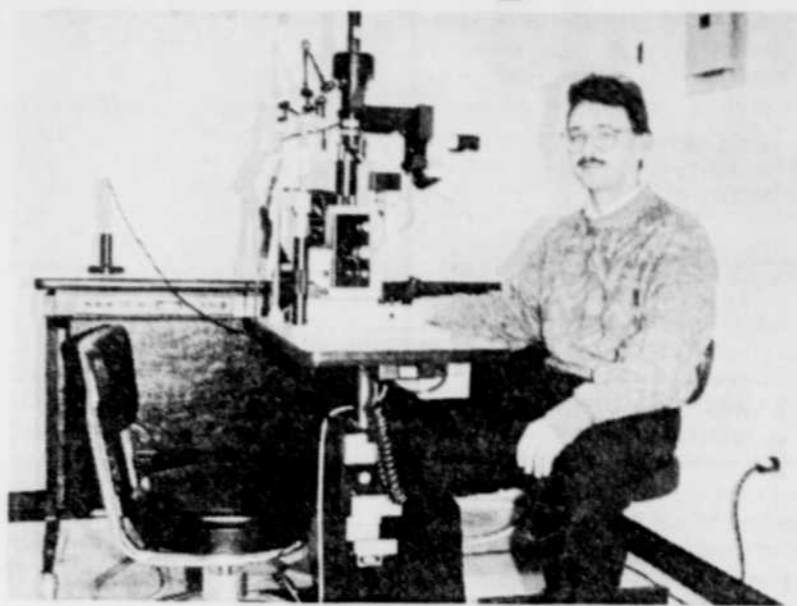
« Nous sommes toujours éperdument à la recherche de deux gynécologues », affirme le Dr Moreau qui trouve totalement inconcevable qu'un établissement tel que l'Hôtel-Dieu de Montmagny, qui dessert une population de plus de 70,000 habitants, ne compte aucun gynécologue à l'intérieur de ses murs.

La ténacité des dirigeants de l'établissement hospitalier magnymontois a, toutefois, porté fruit puisqu'en mars, un psychiatre français sera en poste à Montmagny. Le directeur des services professionnels affirme que des pourparlers se poursuivent afin de convaincre un psychiatre, également du vieux continent, de venir pratiquer sa profession sur la Côte-du-Sud.

Rien à envier

L'implantation du service complet d'ophtalmologie à l'Hôtel-Dieu de Montmagny constitue un investissement total de plus de \$300,000 provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux (\$150,000), du Conseil régional de la santé et des services sociaux (\$75,000) et de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny qui a versé, elle aussi, \$75,000 pour l'achat de l'équipement, grâce à sa campagne de souscription.

De toute évidence, il n'y aurait pas eu de service d'ophtalmologie à Montmagny si l'hôpital ne s'était pas assuré les services d'un ophtalmologiste. C'est pourquoi la décision du Dr Yves Asselin, fraîchement sorti de l'Université de Sherbrooke, de venir pratiquer son



Le nouveau service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Montmagny offre un équipement qui est à la fine pointe de la technologie. On voit ici l'ophtalmologiste Yves Asselin à côté du laser à l'argon servant à traiter les cas de glaucome.

savoir dans sa région natale a permis de mettre en branle le projet. Au dire du directeur des services professionnels, le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Montmagny n'a rien à envier à ceux des grands hôpitaux de Québec. L'équipement, dit-il, est à la fine

pointe de la technologie. On retrouve, entre autres, un laser à l'argon pour le traitement du glaucome et un périmètre automatique, un appareil sophistiqué visant à mesurer le champ de vision. Bientôt, le service s'enrichira d'un laser au yag, un instrument permettant de traiter les cataractes.

Dans les prochains mois, la direction de l'Hôtel-Dieu se mettra à la recherche d'un autre ophtalmologiste pour dépanner le Dr Asselin et ainsi offrir un service continu à la clientèle qui, dorénavant, n'aura plus à se rendre à Lévis ou à Québec pour obtenir des soins pour les maladies de l'œil. On veut aussi respecter la proportion d'un spécialiste pour 30,000 habitants. Actuellement, le Dr Asselin sert plus de 70,000 habitants.

Finalement, le Dr Marc-André Moreau souhaite que l'implantation de ce nouveau service constitue le premier pas vers une mise en application rigoureuse, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, de la repartition des effectifs médicaux en régions périphériques. ♦

**DÉJEUNER DES CHEFS D'ENTREPRISES**

Lundi, 8 février, 12h

Conférencier:

**Simon Reisman**

négociateur canadien sur la question du libre-échange.

Réservez immédiatement:

643-5070 • 626-3716  
522-0174

Cocktail à 11h30

50\$ payable par chèque



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie  
et du Commerce



**Durant tout le mois chez Granada, super-économies sur tous les appareils Sony.**

**Petite**

Téléviseur Sony miroir noir portatif 14 po.  
**Prix-réclame du mois Sony**  
499\$./ \$24,95\*  
par mois  
Prix régulier: 599\$.



Téléviseur Sony miroir noir portatif 20 po.  
**Prix-réclame du mois Sony**  
599\$./ \$28,95\*  
par mois  
Prix régulier: 699\$.



**Moyen**

Téléviseur Sony miroir noir 21 po.  
**Prix-réclame du mois Sony**  
699\$./ \$34,95\*  
par mois  
Prix régulier: 749\$.

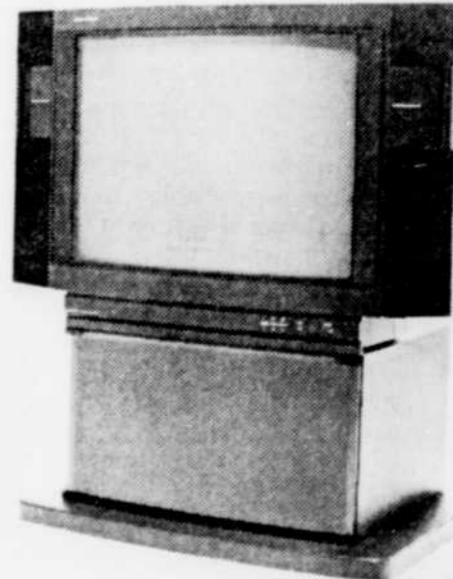


**Grande**

Téléviseur Sony miroir noir 28 po.  
**Prix-réclame du mois.**  
1 299\$./ \$49,95\*  
par mois  
Prix régulier: 1 399\$.



Téléviseur Sony miroir noir stéréo haute fidélité 28 po.  
**Offre du mois Sony:**  
1 999\$./ \$74,95\* par mois  
avec meuble gratuit. (Valeur de 299\$.)



**Super-économies avec Sony**

C'est le mois Sony dans tous les magasins Granada du Canada, où vous pouvez acheter, louer ou louer à bail l'appareil Sony dont vous rêvez à un prix que vous adorerez.

**Un financement extra-ordinaire et flexible**

Seule Granada offre les possibilités de paiement les plus flexibles, conçues pour convenir à votre budget et à vos besoins. Il ne tient qu'à vous d'acquérir l'appareil Sony de vos rêves

**La garantie Granada est complète**

Seule Granada fournit, lors de l'achat d'un appareil Sony en réclame, le service exclusif Granadacover. Votre garantie personnelle de complète satisfaction.

Venez sans tarder chez Granada et choisissez votre appareil Sony. Il n'y a jamais eu de meilleure occasion. Ni de meilleur choix.

\* Basée sur 12 mois.

Appelez Granada dès aujourd'hui pour louer votre ensemble téléviseur/magnétoscope et profiter au maximum des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary.

**GRANADA**  
TÉLÉVISEURS - MAGNETOSCOPES - CHAINES STÉRÉO - CAMÉSCOPES

405, Charest est  
529-8181

**LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL**

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II  
 Président et Editeur: ROBERT NORMAND  
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT  
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT  
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN  
 Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

**La partie de poker de Mulroney**

♦ La patience a des limites. Celle du premier ministre Mulroney tout autant que celle des Canadiens. Après des mois d'une tolérance qui, pour le grand public, avait toutes les apparences de l'indécision et du manque de leadership, Brian Mulroney, devant les cafouillages de ses ministres, change de ton et passe aux actes. Il ne pardonnera plus rien à personne. Surtout pas à ses anciens amis. Michel Côté vient de l'apprendre à ses dépens.

par **Martine CORRIVAULT**



Ayant imprudemment dévié du chemin que venait pourtant de redéfinir à ses troupes le chef du gouvernement, M. Côté doit démissionner de son poste de ministre des Approvisionnements et services. L'étoile montante du PC n'aura été qu'une décevante étoile filante. Et aujourd'hui, pendant que la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain se plaint au premier ministre des retards qu'accusent les dossiers de la région à Ottawa, celui qui les parrainait doit s'éloigner des instances décisionnelles.

À quelques mois d'une élection qui s'annonce mal pour son parti, M. Mulroney n'a pas de temps à perdre pour redorer son blason et regagner la confiance des électeurs. Il ne peut plus admettre d'erreurs sur le plan de l'intégrité des membres du gouvernement. Les sondages ne soulignent-ils pas que, pour six électeurs sur dix, l'honnêteté est le facteur déterminant dans le choix du parti à qui on accordera son vote?

L'opposition a, dès les premiers mois du règne conservateur, traqué les nouveaux représentants du pouvoir. Malheureusement pour les naïfs imprudents et les politiciens affamés de privilèges, la récolte des accrocs à leur image d'honnêteté a été abondante.

Depuis la stupide escapade du ministre de la Défense Robert Coates qui, en tournée de l'OTAN, visite une discothèque en Allemagne et démissionne devant les reproches qu'on lui fait au retour, en passant par les voyages de Suzanne Blais-Grenier et les dépenses électorales de Marcel Masse, jusqu'aux plus sérieux écarts d'un John Fraser outrepassant ses pouvoirs dans le dossier du thon avarié, ceux d'un Sinclair Stevens trouvé coupable de 14 conflits d'intérêts, d'un André Bissonnette devant les tribunaux pour une affaire de terrains, les choses n'ont fait que se détériorer sans que le premier ministre ne se décide à prendre l'initiative du combat.

L'été dernier, Roch LaSalle, fatigué, quittait le cabinet avant d'être éclaboussé par des rumeurs insistantes, mais Michel Côté a dû, lui, obéir rapidement à un Brian Mulroney furieux qui avait eu vent d'une nouvelle menace venant de son côté. Pourtant, le cas Marcel Masse reste à éclaircir parce que, sous un prétexte apparemment anodin, c'est l'efficacité même des mécanismes de contrôle des dépenses électorales qui est remis en cause.

Que l'inexpérience, le manque de jugement ou la roublardise se manifestent en politique, tout le monde s'y attend, mais peu de citoyens sont prêts à tolérer que les abus durent et se répètent.

Aujourd'hui, l'énergie châtiement dont Michel Côté fait les frais, pour avoir omis de déclarer un prêt personnel consenti par un ami, crée illusion plus qu'il ne rassure. On n'a pas tout dit ou bien, les collègues de M. Côté, Benoit Bouchard et Monique Landry en tête, ont été trop pressés de commenter la nouvelle en soulignant la rapidité de l'intervention du premier ministre qui prouverait ainsi ses inquiétudes pour l'image d'intégrité de son gouvernement.

Cela ne suffit pas: il faut plus que des «images d'intégrité» pour convaincre un électoral sceptique. La transparence s'impose dans tout ce qu'entreprendra désormais l'équipe Mulroney. La partie doit se dérouler honnêtement, cartes sur table, avec une mise connue de tous les joueurs, loin de tout doute et de toute suspicion.

En regard des fautes commises par d'autres, l'erreur confessée par Michel Côté fait paraître disproportionnée sinon injuste, la réprimande qu'on lui impose, même si, au fil des mois, la recrue qu'il était a pu indisposer et le chef et le reste de son équipe par ses bêtises.

**BLOC-NOTES**

**Envie absurde**

♦ Le Centre des services sociaux de Québec faisait appel au sens humanitaire des familles, au mois de décembre dernier, pour trouver des foyers d'accueil aux personnes âgées et malades. La Communauté urbaine de Québec, elle, exigeait la liste de 126 des 233 familles généreuses de son territoire qui hébergent des adultes.

La démarche de la CUQ fait craindre le pire dans le milieu des affaires sociales. En effet, les évaluateurs de l'organisme régional ajoutent une valeur locative à l'évaluation d'une propriété si elle appartient à une famille d'accueil; comme ils le font pour un local commercial. Trois propriétaires de Charlesbourg et Beauport ont déjà déboursé ainsi entre \$500 et \$1.000 de plus.

Un rôle d'évaluation doit refléter la valeur marchande d'un immeuble. Fort bien, mais comment prétendre que le fait de recevoir chez soi des personnes démunies en quête d'une place dans la société devient une activité commerciale? Les revenus générés par cet acte de compassion sociale sont si dérisoires que les gouvernements ont cru bon, eux, de les exempter de l'impôt.

Notre système de santé et de services sociaux vit une véritable crise. Seule la participation des citoyens et la collaboration des communautés permettra de faire face aux besoins de la désinstitutionnalisation, des personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou physiques et du vieillissement de la population; les organismes, les institutions et les intervenants ont aussi leurs responsabilités. Les communautés urbaines comme les municipalités encore plus.

Il manque des places en familles d'accueil un peu partout au Québec. On ne saurait accepter que les municipalités interviennent négativement dans les démarches des centres de services sociaux en taxant ceux qui répondent positivement à l'appel humanitaire.

Le ministère de la Santé n'a pas le choix. Il doit intervenir car le grand risque, à long terme, c'est que les autres fournisseurs de services comme le téléphone, l'électricité et les vidanges, ne cherchent eux aussi à commercialiser leurs tarifs pour ces ménages. Qu'on profite de l'occasion pour modifier, dans la législation, le sens traditionnel du terme *famille* afin de l'adapter aux besoins sociaux contemporains. À moins de changer tout simplement toutes les règles du jeu.

En effet, le juge Gerald Boisvert, dans l'affaire de la famille d'accueil du boulevard de l'Entente, à Lauzon, a démontré la facilité de soulever des embûches pour décourager les personnes prêtes à consacrer du temps et des énergies afin de dépanner ceux qui crient au secours. Qu'on y ajoute une taxe sur la charité et on tuera dans l'oeuf les derniers instincts généreux des gens.

Vianney DUCHESNE



**RÉPLIQUE**  
**Même le malade mental sait lire**

par Normand TREMBLAY

♦ J'ai trouvé votre éditorial du 26 janvier dernier (*La sécurité du malade mental*, par Jacques DUMAIS) dégradant et véhiculant des préjugés vieux et tenaces, préjugés outrageants envers les personnes que vous prétendez vouloir protéger.

D'abord le titre. Ne vous est-il jamais venu à l'idée que le malade mental savait lire? Car si vous parlez de personnes au potentiel intellectuel limité, vous incluez aussi dans vos propos des personnes comme vous et moi, mais qui ont dû, à un moment ou à un autre, vivre une hospitalisation plus ou moins longue mais toujours fort éprouvante. Je dis comme vous et moi car, vous savez, j'ai eu à m'occuper déjà de deux journalistes dont l'un avait été justement chroniqueur au SOLEIL. Voilà au moins deux personnes qui ont bien saisi le sens de votre article coiffé d'un si gentil titre.

Vous connaissez sans doute la résistance de la population à l'idée de cohabiter avec des personnes qui sont différentes. Alors pourquoi parler de prolifération quand il s'agit de donner à des personnes la chance de vivre dans la dignité et le respect de soi?

N'associez-t-on pas généralement prolifération à une situation

répugnante? Les rats prolifèrent. Les bactéries aussi. Les personnes que je connais et qui ont bénéficié d'un retour en société sont formidables. Elles ont reçu une magistrale dose d'estime de soi et de confiance en soi. Je vous assure qu'elles ne prolifèrent pas. Elles participent même à l'enrichissement du milieu où elles vivent. Pourquoi placer «cas» et «bénéficiaires» entre parenthèses? Est-ce de l'humour, du cynisme ou du mépris?

Craindre pour la sécurité des communautés vivant autour des foyers alternatifs n'est sûrement pas la trouvaille du siècle. Avez-vous seulement vérifié auprès du service des incendies de la ville de Québec et de Beauport le pourcentage de sinistres causés par le feu et dont la responsabilité incomberait à des personnes ayant un lien avec Robert-Giffard?

Pourquoi valoriser une peur tellement présente dans la population et qui demeure pourtant sans fondement valable? Ne pourriez-vous pas plutôt éprouver de la crainte pour les siditiques de St-Pie-X, pour les adolescents de Sainte-Odile, pour les enfants Brisette de Sillery, pour les protégés de Mme Samson de Saint-Sauveur? Toutes ces personnes ont un point en commun: l'intolérance, la réprobation et le rejet de ces com-

munautés pour qui vous craignez tant.

Vous savez, ce ne sont pas des enfants. Ils s'en trouvent parmi eux qui possèdent votre formation et peut-être votre culture. Ce sont des adultes qui ne demandent qu'une petite place au soleil. Il est dommage que vous ayez raté tout le côté extrêmement humain des articles de votre collègue Damien Gagnon pour ne retenir qu'un ridicule problème de cuisine.

Je saisis mal le pourquoi de votre éditorial. Si vous avez voulu fustiger le gouvernement et la ministre qui le représente, ils en ont vu d'autres et des pires, c'est raté. Leur demander davantage de services et les appeler à la prudence est fort louable mais le ton utilisé et les mots choisis plus que de secouer un gouvernement très populaire, auront réussi une fois de plus à blesser des personnes de votre race qui ont beaucoup souffert et qui portent tous les jours dans leur âme et dans leur chair les traces de cette souffrance.

Vous leur avez prouvé, noir sur blanc, que vous les considérez comme des personnes irresponsables, sans avenir prometteur et à jamais à la charge de communautés bien peu tolérantes. Vous avez contribué à raffermir des préjugés et des craintes qui, malheureusement, sont encore trop enracinées même à l'aube de l'an 2000.

Si vous plaît, n'oubliez plus que le malade mental est une personne et qu'il peut lire les journaux. Souvenez-vous de votre belle campagne de l'été passé: «Offrez votre journal à un centre d'accueil ou un hôpital. LE SOLEIL fera de même.» Qui lit ces journaux? La prochaine fois, nuancez vos propos lorsque vous traitez des sujets humains.

★ Normand Tremblay oeuvre au Centre hospitalier Robert-Giffard, depuis douze ans.

♦ M. Tremblay oublie que cet éditorial épiloquait sur la mort de neuf MALADES (ces «bénéficiaires» ne l'étaient-ils pas?), des déficients intellectuels moyens ou profonds, dans l'incendie mystérieux de ce centre d'accueil dit *sécuritaire* de Ste-Clotilde. Au nom de la sécurité collective, j'en appelle à la prudence. Car toute *désinstitutionnalisation* sauvage ferait se multiplier en abondance («proliférer») des foyers alternatifs mal encadrés, donc moins sûrs encore. Si M. Tremblay a vu là de l'intolérance de ma part, je n'y peux rien. Il devrait lire mieux, y compris plusieurs de nos éditoriaux déjà commis contre l'intolérance sociale, à Limoilou et ailleurs... ●

Jacques DUMAIS

**VOTRE OPINION**

**Le scandale neurologique**

♦ Au tout début, j'ai été intéressée, puis étonnée et enfin scandalisée. Vous avez regardé l'émission *Le Point* (R.-C.) du mardi 26 janvier 1988?

On y parlait de la sclérose en plaques et plus particulièrement du «Protocole Le Gac», un traitement pour ainsi dire miraculeux, mis au point par un médecin français et qu'il applique depuis 20 ans sur des personnes atteintes de cette terrible maladie. Les résultats? Incroyable, un vrai miracle!

Pourquoi ai-je été scandalisée? Parce que le traitement n'est pas reconnu scientifiquement par les neurologues, ces «grosses bolles» spécialisées à super salaire (on l'imagine!).

C'est franchement écoeurant de voir que des personnes qui travaillent supposément pour le mieux-être de leurs semblables agissent ainsi. À quoi ça leur sert de nier l'évidence? Serait-ce trop demander à leur petite personne de reconnaître qu'un autre a découvert ce qu'ils cherchent (du mauvais côté semble-t-il) depuis

**N.D.L.R.**  
 Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

tant d'années. Rien qu'à penser que 50.000 personnes, au Canada seulement, espèrent qu'un jour on découvrirait un remède pour leur sauver la vie alors qu'il en existe déjà un qui fait ses preuves depuis 20 ans, j'en suis moi-même malade!

Ce que je souhaite de tout mon coeur, c'est que le Dr Morissette, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui semble le seul intéressé à donner une chance à ces malades, obtiendra très rapidement les \$100.000 nécessaires pour entreprendre ses travaux et permettre à ces personnes de vivre le «miracle».

Joan Grenier  
 Beauport

**Mongrain de sel bien fin**

♦ Cet animateur très populaire au réseau Pathonic a su acquiescer une cote d'écoute impressionnante avec des émissions matinales ainsi que celle du dimanche soir qui est sans doute très recherchée par nous, téléspectateurs!

D'abord, il me fait plaisir de souligner sa grande compétence de traiter les sujets les plus délicats avec une habileté remarquable. Il n'y a rien de choquant dans ses dialogues avec de nombreux auditeurs et auditrices qui se confient à lui pour solutionner leurs problèmes très épineux.

Dans tous les cas, je lui souhaite une longue vie à la télé.

Colette R. Jolicard  
 Québec

**Sa langue troisième**

(Lettre adressée aux participants du colloque de la CEQ sur l'apprentissage du français)

♦ Lors du colloque, Mme Lachapelle, professeure, déplorait l'absence de didactique particulière à l'égard des étudiants allophones.

Dans la région de Québec, seul le cégep de Sainte-Foy est en mesure d'offrir des cours de français pour Néo-Québécois. De plus, ces cours ne figurent pas à l'enseignement régulier. Ils doivent être suivis le soir et ne sont pas reconnus comme cours de français, mais comme cours complémentaires!!! N'est-il pas absurde d'exiger d'un étudiant néo-québécois d'étudier le français comme si c'était sa langue maternelle, i.e. de l'obliger à connaître notre littérature, notre poésie, nos romans, alors que souvent il s'agit de sa troisième langue?

Ne serait-il pas plus profitable pour lui de bien parler et de bien écrire cette nouvelle langue afin d'entrer sur le marché du travail? ●

Judith Roy  
 Québec

**Abandonnez la sensation!**

♦ Pourquoi essayer de rendre une tragédie personnelle en catastrophe publique? Depuis que le

monde est monde, des tragédies comme celle de Rivière au Renard se produisent et c'est bien triste, mais à quoi bon insister sur le sujet?

Le rôle des médias c'est, entre autre, de nous informer et aussi de nous faire réagir sur un sujet quelconque, comme la guerre, par exemple, pour ne plus avoir envie de recommencer. À travers ces images tragiques, nous avons appris les atrocités de la guerre, l'injustice de la famine, la corruption et la torture entretenues par certains régimes dictatoriaux.

Ce genre de journalisme, quoi que pénible à lire ou à regarder, devient utile, nous aide à comprendre, à analyser et nous sort de l'indifférence humaine.

Mais je m'explique mal l'utilité de mettre en première page de votre journal la triste histoire d'une famille déchirée par un seul homme. À quoi bon essayer d'interviewer cette femme? À quoi sert toute cette intrusion dans la douleur des autres?

Les photos que vous avez publiées lors du pénible accident survenu dans la nuit de l'halloween m'ont, une fois de plus, prouvé votre indiscretion, et votre manque de sensibilité envers la douleur des autres; oui, LE SOLEIL est un GRAND JOURNAL, mais ce n'est pas à cause de la qualité de son journalisme, mais bien à cause de la dimension de son format... Laissez donc les histoires sensationnelles aux petits tabloids et occupez-vous de nous informer! ●

Gabriela Sanchez  
 Rimouski

# LE MONDE



## Attaques iraniennes

Les forces navales iraniennes ont attaqué et lourdement endommagé hier le pétrolier norvégien «Petrobulk Ruler» dans le golfe Persique. Selon des sources maritimes dans la région, les Iraniens sont revenus à la charge une deuxième fois alors que déjà le capitaine du bateau lançait des appels au secours à la suite du premier raid. On voit sur cette photo deux membres de l'équipage faisant semblant de se disputer des jumelles devant un des trous béants laissés par les tirs iraniens.

## Rumeurs d'accident nucléaire soviétique

♦PARIS (AFP, Reuter, AP) - Des rumeurs d'un autre accident nucléaire soviétique ont balayé l'Europe de l'Ouest hier, provoquant des spéculations sur les grains et sur le dollar américain dans les places financières.

Une source suédoise a annoncé hier un accident dans une centrale nucléaire soviétique. Une information démentie quelques heures plus tard de tous côtés, aussi bien en URSS, qu'en Suède et en France.

Avec les démentis de sources autorisées, la valeur du dollar US est revenue progressivement à la normale. Le dollar US sert de valeur refuge dans les temps difficiles et les acheteurs se sont précipités pour en acheter quand la rumeur est apparue.

### Echange de télex

L'origine de la rumeur semble liée à un essai d'échange de télex entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et les autorités nucléaires d'une soixantaine de pays, dans le cadre de la convention internationale sur l'avertissement en cas d'accident nucléaire,

élaborée à la suite de Tchernobyl. Hier en fin d'après-midi, le ministère soviétique de l'Énergie atomique démentait officiellement les informations faisant état d'un incident nucléaire en URSS.

À Washington, un porte-parole de la Maison-Blanche, M. Roman Popadiuk, avait également fait part de son scepticisme à propos de ces informations.

En France, le réseau de 12 stations de mesure en temps réel de la radioactivité du SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants), qui couvre l'ensemble du territoire, ne détectait rien : «Le réseau de surveillance permanente ne relève aucune augmentation», annonçait l'organisme en fin d'après-midi.

À la suite de la catastrophe de Tchernobyl, l'URSS s'est engagée le 26 septembre 1986, avec 49 autres pays, à avertir «sans délai» dès que se produit un accident «dans un réacteur, quel que soit son emplacement», et dans «toute installation du cycle nucléaire».

## Avec les caucus en Iowa s'ouvre lundi la longue marche vers la Maison-Blanche

♦WASHINGTON (d'après AFP) - Comme les jockeys d'une course d'obstacles, les 13 candidats à la Maison-Blanche abordent lundi leur première haie, les caucus de l'Iowa qui permettront d'en savoir davantage sur leurs chances respectives, à neuf mois de l'élection présidentielle du 8 novembre.

Après des mois de sondages, de débats et de discours électoraux qui n'ont pas toujours passionné les foules, la parole est enfin aux électeurs. Le verdict qui prononcera ceux de l'Iowa, sous les projecteurs de toute la presse du pays, donnera à certaines campagnes un élan formidable et à d'autres un coup d'arrêt quasi-mortel.

Les caucus sont, avec les primaires, l'un des deux procédés de sélection de délégués aux conventions nationales démocrate et républicain. Contrairement aux primaires, il s'agit d'un processus par étapes, très compliqué et controversé, commençant au niveau de la circonscription, la plus petite division administrative du pays.

Lundi, les électeurs de l'Iowa, démocrates et républicains chacun de leur côté, se réuniront dans un salon, une école ou une caserne de pompiers, et discuteront (caucus vient d'un mot indien signifiant «palabre») des mérites respectifs des candidats à l'investiture de leur parti.

De petits groupes se formeront selon les préférences et désigneront

en leur sein des délégués aux conventions de chaque parti au niveau du comté. Ce n'est que deux étapes plus tard que les délégués aux conventions nationales des deux partis seront désignés.

Dès les résultats des caucus de circonscriptions connus, des projections permettent d'estimer la composition des délégations finales aux conventions, ce qui explique que c'est cette première étape qui retient l'attention et pas les autres.

### Deux paradoxes

Mais les caucus de l'Iowa sont un paradoxe : les délégués finalement gagnés importent peu, d'abord parce que l'Iowa, 29<sup>ème</sup> État de l'Union par la population, n'en envoie qu'un petit nombre aux conventions (58 sur 4,160 côté démocrate, 37 sur 2,277 côté républicain). Ce qui compte, c'est la publicité que donne à un candidat un bon résultat dans l'Iowa. Il en découle un second paradoxe : le véritable vainqueur n'est pas nécessairement celui qui termine en tête mais celui qui cause la surprise en réalisant un score meilleur que prévu.

C'est sur une surprise de ce genre que comptent les républicains Pat Robertson et Jack Kemp, largement distancés dans les sondages par le sénateur Robert Dole et le vice-président George Bush.

Toute la presse est en effet mobilisée pour cette grande première placée très tôt dans le calendrier de la campagne, précisément à cause

## Un autre revers pour Reagan

# La Chambre basse rejette la demande d'aide aux contras

♦WASHINGTON (AP) - C'est par un vote serré que la Chambre des représentants a rejeté hier soir la demande d'aide militaire américaine aux rebelles anti-sandinistes.

Les parlementaires ont dit «non» au président Ronald Reagan par 219 voix contre 211. Le chef de l'exécutif américain avait demandé une aide de \$36 millions US en faveur des contras pour leur permettre de tenir jusqu'au mois de juin.

Il s'agit d'un grave revers pour le président Reagan, qui avait multiplié les efforts au cours des derniers quinze jours pour obtenir un vote favorable et a fait de l'aide aux anti-sandinistes une de ses priorités en politique étrangère pour ses derniers mois de pouvoir.

Encore mardi, il avait affirmé qu'un vote négatif ne ferait que renforcer l'influence communiste dans l'hémisphère.

«Le vote d'aujourd'hui tourne la page d'un chapitre», a déclaré hier le whip de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, M. Tony Coelho (Californie). «La politique des contras, c'est du passé. Nous pouvons maintenant déployer les grands piliers de la puissance américaine, de l'aide et du commerce à la diplomatie, pour attiser les

flammes de la liberté et protéger l'avenir de l'Amérique centrale», a-t-il conclu.

Mais, du côté républicain, on estime que le vote d'hier diminuera la pression qui avait amené le président nicaraguayen Daniel Ortega à faire récemment des concessions et que Managua pourrait une fois de plus se livrer à la répression interne.

Le programme actuel d'aide aux

rebelles nicaraguayens expire le 29 février. Les démocrates ont promis de tenir un autre vote avant la fin du mois pour définir l'aide purement humanitaire que les États-Unis pourraient accorder aux contras.

Même si le vote de la Chambre a pratiquement tué dans l'oeuf le projet du président Reagan, il est possible que le Sénat se prononce lui aussi symboliquement aujourd'hui.

La partie la plus controversée du projet: la somme de \$3.6 millions qui était destinée à l'achat d'armes et de munitions et que le président Reagan avait promis de retenir jusqu'au 31 mars pour voir si Managua et les rebelles peuvent se mettre d'accord sur un cessez-le-feu. Les pourparlers sur cette question doivent reprendre normalement le 10 février.



Mme Mary Beth Whitehead, la «mère porteuse», et le couple Elizabeth et William Stern.

## Décision importante au New Jersey

# La Cour suprême invalide le contrat d'une «mère porteuse»

♦TRENTON, N.J. (AFP, AP) - La Cour suprême du New Jersey a déclaré hier invalide le contrat passé entre Mary Beth Whitehead, une «mère porteuse» et le couple Stern, selon lequel la jeune femme s'engageait, contre \$10,000, à céder son enfant conçu avec la semence de William Stern.

Toutefois, la plus haute instance juridique du New Jersey a décidé de confier à son père «biologique» la garde permanente de «Baby M», la petite fille qu'avait eue Mary Beth Whitehead il y a près de deux ans, tout en accordant un droit de visite à celle-ci.

La Cour a également refusé le droit d'adoption à Elizabeth Stern qui n'avait pu concevoir d'enfant, en raison des dangers qu'une sclérose en plaque faisait peser sur sa santé. Mme Stern gardera toutefois avec son mari «Baby M», qui s'appelle maintenant Melissa et aura 2 ans le 27 mars, la Cour estimant que le couple était mieux qualifié que Mary Beth pour élever la fillette.

«Notre loi interdit de payer ou d'accepter de l'argent pour tout placement d'un enfant à l'adoption», a déclaré la Cour. «La vente d'un bébé peut donner lieu à l'exploitation de toutes les parties concernées», a-t-elle ajouté en rendant son jugement, très attendu aux États-Unis.

Les juges ont estimé que toute femme peut cependant se porter volontaire pour devenir «mère porteuse», pourvu que l'accord permette à la mère naturelle de changer d'avis au sujet de l'abandon de ses droits parentaux.

«Je suis contente que les mois d'incertitude soient désormais du passé et que mes relations avec ma fille seront maintenues pour le reste de nos jours», a déclaré Mme Whitehead-Gould après le jugement.

### Carences

Les carences contenues dans la «location d'utérus», une pratique lancée il y a onze ans par un avocat américain, ont été jugées au grand jour il y a un peu plus d'un an, lorsque Mary Beth Whitehead, en dépit de son contrat avec les Stern, n'avait pu se résoudre à se séparer

de son bébé à la naissance.

La jeune femme, aujourd'hui âgée de 30 ans, divorcée à l'autome dernier et remariée avec un comptable du New Jersey, Dean Gould, dont elle attend un enfant, s'était alors lancée dans un bataille juridique contre les Stern pour pouvoir garder «Baby M».

En mars dernier, un tribunal du New Jersey avait jugé valide le contrat entre les deux parties, avait déposé Mary Beth de ses droits parentaux, accordant la garde de l'enfant à William Stern et autorisant Mme Stern à adopter la fillette.

Un mois plus tard, la Cour suprême du New Jersey avait accordé à la «mère biologique» un droit de visite de deux heures par semaine, en attendant de se prononcer sur le cas «Whitehead contre Stern».

## EN BREF...

■ **Kennedy: c'est fait** - Le Sénat des États-Unis a approuvé hier à l'unanimité la nomination du juge Anthony Kennedy à la Cour suprême. Les 97 sénateurs présents, libéraux et conservateurs confondus, ont loué les compétences et l'absence de préjugés idéologiques de M. Kennedy, juge de 51 ans considéré comme un conservateur modéré. M. Kennedy était le troisième choix du président Ronald Reagan pour aller occuper à la Cour suprême — plus haute instance judiciaire du pays — un siège laissé vacant depuis juin dernier par la démission du juge Lewis Powell. Deux tentatives de M. Reagan de nommer un juge plus conservateur avaient échoué l'an dernier, au grand embarras du président.



Anthony KENNEDY

■ **Porto-Ricain condamné** - Un employé d'entretien qui a admis avoir mis le feu qui causa la mort de 97 personnes, dont deux Torontoises, au Dupont Plaza Hotel de San Juan de Porto Rico la veille du Nouvel An 1986, a été condamné hier à 30 ans de prison et trois membres du syndicat des Teamsters (camionneurs) ont été arrêtés et inculpés dans cette affaire. Ces arrestations font suite à un arrangement intervenu entre les procureurs et Hector Escudera Aponte, 36 ans, qui voit ainsi ses charges réduites à 97 cas de meurtres au second degré, incendie criminel et conspiration. Il va en contrepartie témoigner contre les trois hommes arrêtés et parmi lesquels se trouve l'ancien vice-président local des Teamsters.

■ **Infirmières en grève** - Plusieurs centaines d'infirmières en grève, mais aussi des personnes venues les soutenir, se sont heurtées hier aux forces de police après avoir été empêchées de se rendre à la résidence de la première ministre Margaret Thatcher. Scotland Yard a précisé que deux hommes et une femme, qui se sont présentés comme étant des infirmiers, ont été arrêtés. Aucun blessé n'est toutefois à déplorer. Les infirmières ont déclenché hier une grève de 24 heures pour exiger de meilleures conditions de travail. Les interventions chirurgicales ont été limitées aux cas les plus urgents. Il s'agissait de la première grève nationale dans les services de santé depuis 40 ans.

■ **Emportés par la boue** - Au moins quarante personnes ont trouvé la mort ces dernières 24 heures dans des coulées de boues dans le département de Huanuco (Andes péruviennes centrales) qui ont fait plusieurs centaines de sinistrés, a-t-on appris à Lima de source policière. A Huanuco (nord-est de Lima), un autocar qui transportait 40 personnes a été emporté dans un précipice par un éboulement, ont ajouté les autorités en précisant que les passagers ont été ensevelis par la boue. D'autres véhicules ont été également emportés et l'on faisait état hier soir de 70 disparus. L'Église catholique de Colombie envisage de frapper d'excommunication les trafiquants de drogue qu'elle considère comme responsables de la vague de violence qui agite et terrorise le pays, a-t-on appris hier à Bogota de source ecclésiastique. Le cardinal Alfonso Lopez Trujillo et l'archevêque Mario Rebollo ont rencontré hier le chef de l'État, M. Virgilio Barco, à qui ils ont fait part de la position que pourrait prendre l'Église à l'égard des trafiquants de drogue à l'occasion de la «journée de paix», mercredi prochain.

## La faute au sida!

♦PARIS (AFP) - Pour l'ex-président d'Haiti, Jean-Claude Duvalier, exilé en France depuis sa chute il y a deux ans, «tout a commencé avec le sida».

«Il fallait abattre Baby Doc, a-t-il dit dans une interview publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire français «Paris-Match», on a mis le temps, mais on a réussi. Tout a commencé avec le sida. Nous étions le quatrième des «H» maudits: les homosexuels, les héroïnomanes, les hémophiles et les Haïtiens».

«On nous a désignés comme coupables et le tourisme, en plein essor, a chuté brutalement», a déploré M. Duvalier.

Il a affirmé que les Haïtiens atteints du sida avaient «rapporté de leur passage dans les grandes cités nord-américaines».

Jean-Claude Duvalier, qui dit ne pas connaître Leslie Manigat récemment élu à la présidence en Haïti, a refusé de spéculer sur «un retour prochain aux affaires», mais il s'est félicité qu'aujourd'hui, en Haïti, les assemblées soient «duvaléristes à 60 pour 100».

de la longueur du processus de sélection des délégués. Cette année, elle précède de huit jours la première primaire, celle du New Hampshire qui, naguère encore, était considérée comme le véritable coup d'envoi de la campagne.

Marginale au début, l'importance des caucus de l'Iowa n'a cessé de grandir depuis qu'en 1976, un planteur de cacahuètes inconnu nommé Jimmy Carter y avait remporté une victoire totalement inattendue, qui devait le mener tout au bout du chemin jusqu'à la Maison-Blanche.

Depuis, les candidats passent en Iowa plus de temps que nulle part ailleurs et y dépensent des centaines de milliers de dollars, n'hésitant pas à aller s'adresser directement aux habitants, dehors, dans la neige, devant un silo à grains ou un enclos à cochons, symboles des deux principales ressources de cet État essentiellement agricole.

L'un des candidats démocrates, M. Richard Gephardt, se vante d'être le seul à s'être rendu dans les 99 comtés de l'Iowa, où il a passé 111 jours en 1987. Il était en tête des sondages à une semaine des caucus, devant MM. Michael Dukakis et Paul Simon.

Les Iowans sont très fiers de leurs caucus. «C'est la seule véritable démocratie, celle du terroir», disent-ils. Leurs détracteurs leur opposent que seulement 17 pour 100 environ des électeurs y participent et que la population de l'Iowa est

plus âgée, plus blanche et plus religieuse que la moyenne des Américains.

Même si certains, comme cette année le sénateur démocrate sudiste Albert Gore, font l'impasse sur cet État, la plupart des candidats à la Maison-Blanche considèrent que la route de la Maison-Blanche passe par Des Moines, capitale de l'Iowa.

### Quelques chiffres

■ Près de 183 millions d'Américains en âge de voter seront appelés aux urnes à l'occasion de l'élection présidentielle du 8 novembre prochain, contre un peu plus de 174 millions en 1984, selon une estimation du Bureau fédéral du recensement.

Si le taux de participation reste aussi bas qu'en 1984 (53,1 pour 100), seuls un peu moins de 97 millions de personnes voteront le 8 novembre, contre environ 93 millions il y a quatre ans.

■ Les Américains sont prêts à se montrer tolérants à l'égard de la religion de leur prochain président, à condition qu'il en ait une, révèle un sondage publié hier.

Selon ce sondage réalisé par téléphone en décembre auprès d'un échantillon de 1,889 adultes, la plupart des personnes interrogées n'auraient aucun problème à voter pour un candidat à la présidence catholique, juif ou grec orthodoxe mais 61 pour 100 refuseraient d'élire un candidat athée.

**LES ARTS ET SPECTACLES**

**Dix artistes de Québec réunis pour une semaine très spéciale**

**Clin d'oeil à la chanson francophone**

♦ À la faveur d'une parenthèse dans les présentations de jazz au bar l'Emprise de l'hôtel Clarendon, la chanson francophone d'ici et d'ailleurs envahira la place pendant huit soirs, par l'intermédiaire de dix artistes de la région.

par Louis TANGUAY

Cet événement aura lieu du 28 février au 6 mars sous le thème d'une « Semaine en chanson ».

Le but de l'exercice est, selon Jeanne Darmont et Daniel Marcoux, les porte-parole de l'organisation, de démontrer qu'il y a encore à Québec un public pour ce répertoire varié mais pour lesquels les lieux de diffusion sont de plus en plus rares à Québec.

Pour l'occasion, le lieu sera même doté d'aménagements différents, éclairages et fond de scène.

Au programme, sept inter-

prètes et auteurs-compositeurs qui seront accompagnés par un trio formé d'André Fecteau au piano, Bruno Fecteau aux claviers et Daniel Marcoux à la basse.

Le dimanche, 28 février, c'est Marie-Thérèse Fortin qui brisera la glace avec son répertoire de chansons de Barbara.

Le lendemain, ce sera au tour de Christine Bernard de présenter ses propres chansons.

Le mardi, le répertoire de Boris Vian sera apporté par Christine Tremblay, tandis que, le mercredi 2 mars, Jeanne Darmont interprétera des chansons québécoises (de Raoul Duguay, Jean Lapointe, Clémence Desrochers, Pauline Julien) et françaises (de Jacques Brel, Léo Ferré et Claude Vence entre autres).

Pour le vendredi soir, deux spectacles sont prévus avec Yves Raymond interprétant Brel et le retour de Christine Bernard.

Trois spectacles d'une heure se succéderont le samedi 5 mars, avec Jeanne Darmont, Yves Raymond et Christine Tremblay.

Pour la dernière soirée, une nouvelle venue, Mireille Albert, chantera Piaf et Christine Bernard reviendra avec ses chansons.

En huit soirs, donc, 12 spectacles gratuits qui commencent à 22h.



Jeanne Darmont, l'une des interprètes participant à la programmation est aussi porte-parole, avec le bassiste Daniel Marcoux, de la « Semaine en chanson » qui se tiendra pendant huit soirs.

**LE SOLEIL** et  **Radio-Canada CBV 980/Québec**

**invitent 500 personnes**

**À L'AVANT- PREMIÈRE DU FILM**

**L'EMPIRE DU SOLEIL**   
de Steven Spielberg



**le MERCREDI 10 FÉVRIER à 20 heures**

au  **PLACE CHAREST 500, rue du Pont**

**COMMENT PARTICIPER:**  
Pour avoir la chance de gagner un laissez-passer double:  
**AYEZ en main le quotidien Le Soleil, ÉCOUTEZ ROBERT GILLET** entre 6h et 9h en semaine à CBV 980 et **RICHARD JOUBERT**, le samedi matin entre 8h et 11h.

PLUSIEURS LAISSEZ-PASSER DOUBLES SERONT DISTRIBUÉS AU COURS DE CES ÉMISSIONS.

**MOT DE PASSE: LE SOLEIL**

**Règlements:**  
Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Cinéplex Odeon. Les règlements du concours sont disponibles à CBV-980.

Valeur totale des prix: 3 000\*

*C'est la fête!*



**Carnaval de Québec**

**QUELLE SOIRÉE!**

Prenez part à une soirée inoubliable dans un décor et un concept unique. Pour obtenir des cartes, appelez au 626-3716.

- **Soirée de la reine**  
Hôtel des Gouverneurs, Place Hauteville  
jeudi, 4 février 21h00
- **Je rêve à Rio**  
La chaleur des rythmes du Brésil  
Loews Le Concorde  
vendredi, 5 février 21h00  
(cartes disponibles dans les restaurants Ashton)
- **Super Beach Party**  
Centre municipal des congrès  
samedi, 6 février 21h00
- **Gala de coiffures et maquillages excentriques**  
Centre municipal des congrès  
dimanche, 7 février 20h00

**INFO-CARNAVAL: 623-2528**  
Une collaboration de Télé Direct Les Pages Jeunes Parlantes



**«SKIEZ EN FAMILLE»**  
Une journée de plein air de randonnée à skis



60 forfaits d'une journée pour un maximum de 4 personnes comprenant:

- le petit déjeuner chez Marie Antoinette
- le transport aller-retour du restaurant
- l'équipement pour la journée
- le billet de journée au Camp Mercier ou au Parc du Mont-Sainte-Anne
- et des surprises...

Pour participer, il suffit de remplir le coupon et de le déposer dans le baril prévu à cette fin. Les tirages au sort se feront sur les ondes de CTV-90 du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 8 h 30 et entre 11 h 30 et 18 h 30. Les gagnants seront avisés par téléphone.

30 tirages par semaine de 18 janvier au 26 février 1988.

Règlements du concours disponibles à CTV-90 et dans les restaurants Marie Antoinette.

Visitez les restaurants Marie Antoinette. Visitez les restaurants Marie Antoinette. Visitez les restaurants Marie Antoinette. Visitez les restaurants Marie Antoinette. Visitez les restaurants Marie Antoinette.

**SELECTION LE SOLEIL**

**CAMP DU MONT-SAINTE-ANNE**

**SKIR 99**

Société des établissements de plein air du Québec

**Au Palais du 12 janvier**  
**Montcalm au 6 février 1988**

le théâtre du Trident  
Guillermo de Andrea  
Direction artistique



**SUPPLÉMENTAIRES 11 ET 12 FÉVRIER**  
Billets en vente dès aujourd'hui

**LES FRIDOLINADES**  
de Gratién Gélinas



Mise en scène DENISE FILATRAULT  
La distribution LORRAINE AUGER YVON BILODEAU DENIS BOUCHARD SUZANNE CHAMPAGNE PATRICE COQUEREAU JEAN-FERNAND GIRARD RÉMY GIRARD LOUISE NAUBERT PIERRETTE ROBITAILLE

Collaboration **LE SOLEIL** CTV-FM 102.5

Une production du Théâtre français du Centre national des Arts

**Billetech**

**réservations: 670-9011**

# L'OSQ entend fêter ses 85 ans en grand

Le 3 février 1903, un groupe de quelques 30 instrumentistes se réunissaient en une formation musicale qui allait devenir l'Orchestre symphonique de Québec.

par Marc SAMSON

Pour souligner ses 85 ans d'existence, l'OSQ a prévu une série d'activités de diverses natures. Le premier de ces événements a lieu ce soir, au Château Frontenac, et prend la forme d'un « concert-conventum » qui réunira plus de 500 personnes rattachées, de près ou de loin, à l'existence de l'orchestre; soit comme musiciens permanents, sur-numéraires, membres du Choeur symphonique, bénévoles, membres du conseil d'administration, personnel de bureau.

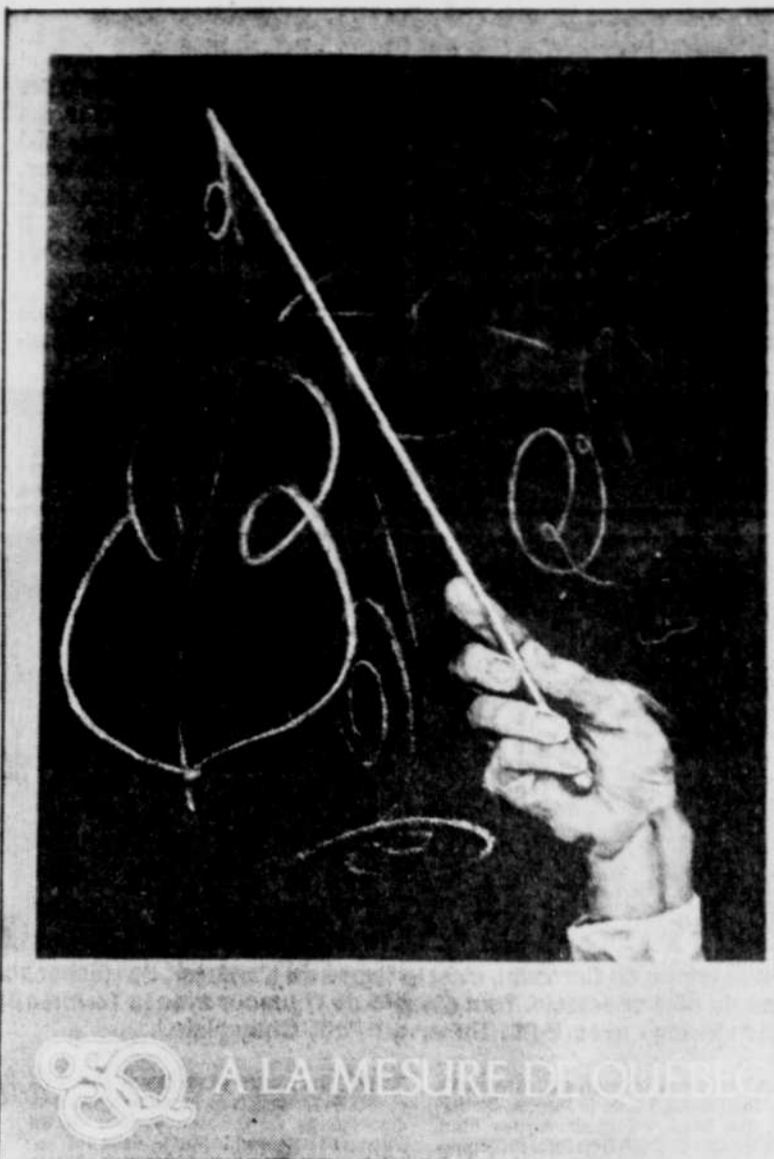
Deux anciens directeurs musicaux, Edwin Bélanger et François Bernier, ont été invités à diriger ce concert spécial.

Lors d'une conférence de presse tenue, hier, au Grand Théâtre, M. Guy Boulanger, président du conseil d'administration de l'OSQ, a également annoncé la présentation d'un concert, désigné sous le titre de *Merci Québec*, à l'été prochain. De caractère populaire, ce concert se veut une marque d'appréciation de l'orchestre à l'endroit des Québécois. L'OSQ ira jouer dans des centres commerciaux en avril, histoire de se rendre plus « visible » à l'ensemble de la population.

Plus tôt, il accueillera Diane Dufresne lors d'un concert-bénéfice au Colisée. Plus tard, les activités du « 85e » prévoient un « Vignes et bémol » et une « Symphonie visuelle », en collaboration avec le Musée du Séminaire.

### Trophée et affiche

À l'occasion de ses 85 années d'existence, l'OSQ a retrouvé le tro-



La nouvelle affiche de l'OSQ réalisée par Steve Gagnon, à la suite d'un concours lancé à cette fin par le Comité des bénévoles.

phée Lord Grey qu'il avait remporté, à titre de « meilleur ensemble musical au Canada » en 1904, lors d'une compétition tenue à Ottawa.

sculpteur québécois Louis-Philippe Hébert, était sous la garde du Musée du Québec. On pourra désormais le voir dans le salon DuMaurier du Grand Théâtre, adjacent aux guichets.

Jusqu'ici ce bronze, oeuvre de

Les résultats du concours d'affiche lancé par le Comité des bénévoles de l'OSQ ont également été dévoilés lors de cette rencontre avec la presse. Steve Gagnon, diplômé en communication graphique de l'université Laval, en est le lauréat. On peut d'ores et déjà se procurer (au prix de \$5) dans les kiosques de vente des bénévoles de l'OSQ, cette affiche qui se veut représentative de l'Orchestre.

M. Boulanger a profité de cette conférence de presse pour rappeler les noms des chefs qui se sont succédé à la direction artistique de l'OSQ depuis ses débuts en 1903: Joseph Vézina, J.-Robert Talbot, Edwin Belanger, Wilfrid Pelletier, François Bernier (grâce à qui l'OSQ allait devenir un orchestre permanent et professionnel), Pierre Derieux, James DePreist et enfin Simon Sreatfield.

Avec son budget annuel dépassant les \$4,3 millions, l'Orchestre symphonique de Québec participe à plus de 100 manifestations par saison (parmi lesquelles figure le plus grand nombre de Matinées symphoniques de tous les orchestres canadiens), regroupe 70 musiciens réguliers, compte une cinquantaine d'administrateurs, une douzaine d'employés permanents dans ses bureaux et une centaine de bénévoles.

Au cours de son existence l'OSQ a accueilli des chefs prestigieux: Pierre Monteux, Sergiu Celibidache, Charles Dutoit (lors de ses débuts en Amérique), Vladimir Goldschmann (qui y dirigea les neuf *Symphonies* de Beethoven en cinq concerts), Max Rudolf.

Wilhelm Kempff (dans l'intégrale des *Concertos* pour piano de Beethoven), Emil Gilels, Alicia de

Larrocha, Radu Lupu, David Oistrakh, Itzhak Perlman, Henryk Szeryng, Rostropovitch, Yo Yo Ma, Jean-Pierre Rampal, Maurice An-

dré, Régine Crespin, Jonstet Vickers, Maureen Forrester figurent parmi ses solistes invités tout aussi illustres.

**CINÉMAS CINEPLEX ODEON**

Un film de Stanley Kubrick  
**FULL METAL JACKET**  
EN VERSION FRANÇAISE  
PLACE CHAREST

STEVEN SPIELBERG présente  
**PILES NON-COMPRIS**  
PLACE CHAREST

WHOOP! EST LE RIG  
*Beauté Fatale*  
est le film.  
PLACE CHAREST

MADONNA  
**Who's That Girl** LE FILM  
VERSION FRANÇAISE LE PARIS

LE DERNIER EMPEREUR  
VERSION FRANÇAISE DE THE LAST EMPEROR  
PLACE CHAREST

TOQUÉE  
VERSION FRANÇAISE DE NUTS  
CINÉMA ST-GEORGES

AU REVOIR LES ENFANTS  
UN FILM DE LOUIS MALLE  
PLACE CHAREST

SCHWARZENEGGER  
**LE JEU DU DÉFI**  
THE RUNNING MAN  
CINÉMA LIDO CINÉMA ST-GEORGES

UN HOMME AMOUREUX  
Le film de DIANE KURYLS  
PLACE CHAREST

L'INTERESPACE  
SUPERMANIZ  
EN VERSION FRANÇAISE  
CANADIENNE

A LA PLACE CHAREST...  
Vous pouvez acheter vos billets à l'avance pour une représentation le même jour.

Dirty Dancing  
VERSION FRANÇAISE  
PLACE CHAREST

GENERATION PERDUE  
LE PARIS

CINÉMA LIDO  
Trois Hommes et un Bébé

### Correction

Deux erreurs se sont glissées dans le texte se référant à l'opéra *Don Pasquale* présenté par l'Atelier d'art lyrique du Conservatoire. C'est René et non Benoit Boutet qui chantait le rôle d'Ernesto, tel que l'indiquait correctement le générique. Et Michel Desbiens (l'interprète de Malatesta) ne faisait pas partie de la distribution de *L'heure espagnole*, l'an dernier.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA présente

**PLUS PUISSANT QU'UN TAUREAU!  
PLUS RAPIDE QU'UN LAPIN!**

Capable de féconder 100,000 femmes en quelques instants, c'est Alex!

*L'Homme de paille*

«DRÔLE DU DEBUT A LA FIN...»  
«UNE SACRÉE FARCE... HILARANTS!»

Jamais une comédie n'aura-t-elle été aussi fertile en rires...  
DES DEMAIN!

PLACE CHAREST

**VIVE QUÉBEC**

UN FILM DE GILLES CARLE

CLAUDE SYLVESTRE

DES AUJOURD'HUI!

LE PARIS

*Diane*

LES ANTOURAGES DE LA JOUISSANCE

COUPLES ARDENTS

Dès 12h10

MIDI-MINUIT

## FAMOUS PLAYERS

Burt REYNOLDS  
Liza MINNELLI

**RENT-A-COP:  
ASSISTANCE À FEMME  
EN DANGER**  
version française

KINGS ROAD ENTERTAINMENT... RAYMOND WAGNER... JERRY LONDON... BURT REYNOLDS... LIZA MINNELLI

«RENT-A-COP»: JAMES REMAR... RICHARD MASUR... BERNIE CASEY... JOHN STANTON... JOHN P. RYAN... DIANNE WARRICK... ROBBY BENSON... JERRY GOLDSMITH... GIUSEPPE ROTUNDO... JOHN O. SCHOFIELD... DENNIS SHRYACK... MICHAEL BLODGETT... RAYMOND WAGNER... JERRY LONDON

Galerias de la Capitale  
5401 boulevard GALERIES 628-2455

**DÈS DEMAIN**

**TROPHÉE GOLDEN GLOBE**  
— MEILLEURE ACTRICE (Comédie) — Cher —

**VOYEZ MOONSTRUCK!**  
Venez découvrir le film dont tout le monde parle.

«UN FILM EXCELLENT! TRES DIVERTISSANT... CHER EST ABSOLUMENT BRILLANTE. La comédie américaine la plus drôle depuis des années... Nous avons adoré ce film!»  
—Gene Siskel & Roger Ebert, SISKEL & EBERT & THE MOVIES

«'MOONSTRUCK' EST IRRESISTIBLE... Une joyeuse comédie romantique... Un film que vous CHERIEZ»  
—Gene Siskel, NBC-TV TODAY SHOW

«UN FILM PARFAIT... CHARMANT, MERVEILLEUX!»  
—Joel Siegel, ABC-TV

«★★★★ QUATRE ÉTOILES! UN FILM TOUT A FAIT ROMANTIQUE...»  
—Chris Chase, NEW YORK DAILY NEWS

«'MOONSTRUCK' EST UN FILM RAVISSANT... Le scénario est brillant, la musique est superbement adaptée et la photographie est tout à fait séduisante... Le meilleur travail de Jewison depuis des décennies... Cher n'a jamais été aussi attachante.»  
—Doris Amos, NEWSWEEK

«UNE COMÉDIE À LA FOIS FOLLE ET CHARMANTE!»  
—Joseph Calton, NEWSDAY

**MOONSTRUCK**

CHER - NICOLAS CAGE

VERSION ORIGINALE  
**DÈS DEMAIN**

PLACE QUÉBEC  
5 PLACE QUÉBEC 525-4524

Une nouvelle comédie sur la maternité.

**SHE'S HAVING A BABY**

Version originale

STE-FOY  
2500 boulevard LAURIER 656-0592

**DÈS DEMAIN**

AKA FILM DISTRIBUTION présente

**KENNY**

Un film de CLAUDE GAGNON  
Kenny EASTERDAY  
Caitlin CLARKE ZACH ORSHWIER  
Liane CURTIS et JESSE EASTERDAY Jr.

PLACE QUÉBEC  
5 PLACE QUÉBEC 525-4524

Galerias de la Capitale  
5401 boulevard GALERIES 628-2455

En sem: 19h15 et 21h15  
En sem: 19h15 et 21h20

**EMPIRE OF THE SUN**

Version Originale  
Dernier jour

PLACE QUÉBEC  
5 PLACE QUÉBEC 525-4524

En sem: 18h30 et 21h00

**LIASON FATALE**

MICHAEL DOUGLAS  
GLENN CLOSE

12e sem.

Galerias de la Capitale  
5401 boulevard GALERIES 628-2455

En sem: 19h30 et 21h30

**VOYAGE TOUT RISQUES**

STEVE MARTIN JOHN CANDY

Dernier jour

Galerias de la Capitale  
5401 boulevard GALERIES 628-2455

En sem: 19h30 et 21h30

**LE JEU DU DÉFI**  
en version française  
**THE RUNNING MAN**

SCHWARZENEGGER

En sem: 19h00 et 21h10.

Galerias de la Capitale  
5401 boulevard GALERIES 628-2455

**d'Amour et d'eau fraîche**

KIEFFER SUTHERLAND  
VANESSA VAUGHAN

Dernier jour

13h00, 15h00, 17h05, 19h10, 21h15

STE-FOY  
2500 boulevard LAURIER 656-0592

MAINTENANT TOUT LE PAYS ACCLAME ROBIN WILLIAMS GAGNANT D'UN TROPHÉE GOLDEN GLOBE MEILLEUR ACTEUR (comédie)

Aussi drôle que les 4 frères MARX combinés dans une seule personne. — Lawrence O'Toole, McClellan Magazine

**GOOD MORNING VIETNAM**

Version Originale

STE-FOY  
2500 boulevard LAURIER 656-0592

13h30, 16h00, 18h30, 21h00.  
Laissez-passer non valides.

LES ARTS ET SPECTACLES

Michel D'Amours, dessinateur à tout faire!

Michel D'Amours, un Québécois qui lance, la semaine prochaine, pas moins de quatre albums de bande dessinée, est plus qu'un des-

par Régis TREMBLAY

sinateur de petites cases: graphiste, peintre, sculpteur, professeur, il est à 24 ans un artiste multi-indiscipliné!

On le connaît par son héros Pyroman dans Safari, la revue illustrée d'humour qui concurrence Croc, depuis quelques mois. Mais on le connaissait déjà pour ses dessins par la page Crayons de Soleil, dans votre quotidien, au début des années quatre-vingts. Même qu'il a été le tout premier collaborateur de cette page de jeunes.

«Je n'avais que 16 ans, quand je me suis présenté au directeur de Crayons de Soleil, Jacques Drapeau, avec quelques-unes de mes planches. Il s'est d'abord montré réticent: les jeunes dessinateurs ne sont pas assez constants, se plaingnait-il. Je lui ai donc apporté 400 pages! Il a été convaincu.» Michel D'Amours est un prolifi-

que, à n'en pas douter. Son lancement de la semaine prochaine, à Québec, comprend les tomes 1 et 2 de son Pyroman, une sorte de Batman malhabile, et les tomes 2 et 3 de ses Super Zéros, parodie de ces surhommes dessinés par les Américains. En passant, Michel avoue sa prédilection pour les «gros muscles».

Quant au premier tome de ces Super Zéros, Michel D'Amours, qui est bon vendeur, a écoulé ses 500 exemplaires sans distributeur, «d'une façon quasi pyramidale! Toute la famille s'y est mise...». Il faut dire que ses albums sont édités par son père, Roger D'Amours!

Michel, qui enseigne la bande dessinée depuis trois ans à la mai- son Tessier-Laplante, de Courville, peut se vanter de bien d'autres coups d'éclat. Entre bien d'autres, un livre pour enfants sur le tennis, qu'il a illustré de 350 dessins, pour le compte de la Fédération québécoise de tennis et qui se vend même aux États-Unis. Sans parler de son commerce de chandails ornés de petits dessins!

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communications à: Lise GIGUÈRE, Journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadienne, 661-8575). Inter espace (4) 21h. Superman 4 - Le face à face (6) 19h15. G. Prix d'entrée: \$5.50. \$5. pour les 14-17 ans sauf le ven. sam.; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Piles non comprimées (4) 12h30, 14h50, 17h, 19h30, 21h45. G. Cinéma 2: Danse lascive (4) (v.f. de Dirty dancing) 12h40, 14h45, 16h50, 19h20, 21h35. G. Cinéma 3: Full Metal Jacket (2) (v.f. 13h20, 16h20, 19h20, 21h50, 14 ans. Cinéma 4: Au revoir les enfants (2) 12h15, 14h35, 16h55, 19h15, 21h30. G. Cinéma 5: Beauté fatale (5) (v.f. Fatal Beauty) 12h45, 15h, 17h15, 19h35, 21h45. 14 ans. Cinéma 6: Un homme amoureux (5) Dolby. 12h15, 16h15, 19h, 21h30, 14 ans. Cinéma 7: Le dernier empereur (2) Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches: 13h, 16h15 et 20h. Les mardis et samedis: 13h, 16h, 19h, 22h. G. Cinéma 8: Toque (4) (v.f. de Nuts) 12h05, 14h30, 16h55, 19h25, 21h50. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$5.50 étudiants 14-17 sauf ven. sam. après 18h; \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Travelling avant (4) 12h, 19h. G. Les noces barbares (3) 13h, 19h15, 14 ans. Les Ailes du désir (2) 14h45, 21h15. G. Roxanne (4) 15h, 21h15. G. Hope and Glory (3) 16h45. G. Inter-Espace (4) 17h. G. Prix d'entrée: \$4.; \$3. pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Liaison fatale (5) v. française. 18h30, 21h, 14 ans. Salle 2: Kenny (4) 19h15, 21h20. G. Salle 3: Le jeu du défi (6) (v.f. de The Running man) 19h, 21h10. Salle 4: Voyage tous risques (5) (v.f. de Planes, trains and automobiles) 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$6. 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

CE SOIR À LA TÉLÉ LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

21h30-NBC câble 15 Le sixième anniversaire du show quotidien «pète» de David Letterman.

23h55-R.C. Début du festival du cinéma Woody Allen. Ce soir «Manhattan».

LIDO (Levis 837-0234). Salle 1: Trois hommes et un bébé (4) 19h30, 21h20, 14 ans. Salle 2: Le jeu du défi (6) (v.f. de The Running Man) 19h30, 21h20. G. Prix d'entrée: \$5.; \$3.50 pour les 14-18 ans. \$2. pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Diane (-) 12h10, 14h50, 17h30, 20h20. Couple ardent (-) 13h20, 16h05, 18h50, 21h35. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.50.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Vive Québec (-) 13h15, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. G. Salle 2: Generation perdue (4) 13h30, 15h20, 17h10, 19h10, 21h. 14 ans. Salle 3: Who's that girl, le film (4) 13h40, 15h35, 17h30, 19h25, 21h20. G. Prix d'entrée: \$6.; \$5.50 pour les 14-17 ans sauf le ven. sam. après 18h; \$3. âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Empire of the sun (3) 20h. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 2: Kenny (4) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$6. 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Good morning Vietnam (4) 13h30, 16h, 18h30, 21h. G. Salle 2: D'amour et d'eau fraîche (5) (v.f. de Crazy moon) 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h15. G. Salle 3: Trois hommes et un bébé (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h25. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$6. 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

CINE-MIDI. Salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant, université Laval. AuJ. 12h. Les recits d'une guerre quotidienne. L'histoire d'un homme qui défendait les droits et libertés de l'homme. Entrée libre.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). AuJ. 19h. Joseph sa vie.

Cinéma gratuit pour les enfants: Bibliothèque Succursale Saint-Albert, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). AuJ. 14h: Le petit monde de Charlotte.

THÉÂTRE

LES FRIDOLINADES de Gratien Gélinas. Mise en scène de Denise Filiatrault. Avec Lorraine Auger, Yvon Bilodeau, Denis Bouchard, Suzanne Champagne, Patrice Coque-reau, Jean-Fernand Girard, Remy Girard, Louise Naubert et Pierrette Robitaille. Au Palais Montcalm. Mar. au sam. 20h. Se termine le 6 février. Supplémentaire le 12 février 20h.

INEXTRICABLEMENT MONOTONE (Outrage à l'image 2). Installation-théâtre de Lucie Fradet et Arbo Cyber. théâtre (?). L'installation est ouverte au public entre 13h et 17h. Les représentations ont lieu les jeudis et vendredis 20h30 et les samedis et dimanches 17h30. Prix d'entrée: \$5.; \$3. pour les membres. Réservation: 529-3775. Se termine le 7 février. Supplémentaire vendredi 5 février à 17h30.

BALZAC opus 2 d'après «La peau de chagrin» par le groupe de la Veille. Jeu. au sam. 20h. Avec Jean-François Pichette, Paule Ducharme, Sylvie-Catherine Beaudoin, Nathalie Catudal, Carmen Jolin, Jean Thompson, Claude Lemieux et Gabriel Arcand. Anglisme, 33 rue Wolfe, Levis. Rens: 833-8831. Se termine le 6 février.

DOC de Sharon Pollock dans une traduction de Francine Pominville. Mise en scène de Denise Gagnon. Avec Johanne Bolduc, Chantale Giroux, Yves-Erik Marier, Pierre Poirers et Denise Verville. Mar. au sam. 20h30. Représentation à 18h les dimanches 7 et 21 février. Implanthéâtre, 2, rue Crémazie. Rens: 529-2183. Pas de représentation le samedi 13 février. Se termine le 27 février. La première ce soir est aussi l'occasion d'une soirée-bénéfice pour le théâtre de la Commune.

SPECTACLE

TOURNÉE JUSTE POUR RIRE - ÉDITION 88. Avec Yvon Landry, Marielle Léveillé, Martin L'Heureux et Raymond Parent. Jeu. au sam. 20h. Salle Octave-Cremazie du Grand-Théâtre. Prix d'entrée: \$12. (plus frais de service).

EDITH BUTLER. Jeu. au dim. 20h. Théâtre Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain. Prix d'entrée: \$16. pour le jeudi; \$18. ven. sam.

LES PATRIOTES «Hommage au rock québécois 1970-1985». Jeu. au sam. 22h. Théâtre

du Grand Déplacement, 30 rue Saint-Stanislas. Prix d'entrée: \$6. Réservations: 692-3000.

LES GRANDS EXPLORATEURS. «Cameroun, regards sur le Nord» avec Alain Baptizet. Mer. au sam. 20h. Dim. 13h30 et 20h. Salle Louis-Frèchette du Grand Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$8.50.

RÉAL BOGAGE. Ce soir à compter de 21h. Bar les Yeux Bleus de Saint-Augustin.

SON DEL PACIFICO. musique sud-américaine. Tous les jeu. ven. sam. à compter de 22h30. Croque Mitaine, 33 rue d'Auteuil. Rens: 694-1473.

TRIO JACK PEAKER. Jeu. au dim. Café-Bar l'Emprise de l'hôtel Clarendon.

DUO YVES ET CÉLINE. Jeu. au sam. 21h. Café-Bar restaurant Le Saint-O, 570 Grande-Allée est.

CONFÉRENCE

Conférence-démonstration sur l'introduction à l'utilisation consciente des facultés psychiques. Ce soir 19h30. Centre d'orientation psycho-esotérique (K.H.), 2299 boul. du Versant Nord, porte 2, Sainte-Foy. Entrée libre. Rens: 527-5785.

La Société des Amis du Jardin Van den Hende. Cours sur l'aménagement paysager par l'architecte-paysagiste Alain Lorange. Ce soir 19h30. Pavillon Comtois. Prix d'entrée: \$7.; \$5. pour les membres. Rens: 656-3410.

RÉUNIONS

Le groupe Mamie-Lait. Rencontre d'information sur l'allaitement maternel pour les



C'est le temps du Carnaval, c'est le temps de s'amuser, de «lâcher son fou»! Deux occasions sont offertes du côté spectacle. Tout d'abord de l'humour avec la Tournée Juste pour rire au Grand Théâtre et du «Swing» avec Edith Butler au Petit Champlain.

futurs parents et les mères allaitantes. Ce soir 19h30 au C.L.S.C. de la Jacques-Cartier, 1465, rue Étna, Val Belair. Entrée libre. Rens: Ginette (875-3651) ou Julie (842-9339).

Soirée d'information sur le Zen et la pratique du Zen. Ce soir 20h au 755 Marchand. Entrée libre. Rens: 529-6081 après 17h.

A l'Université Laval. A 11h30: Ecole de psychologie. Sujet: Action communautaire et croissance personnelle. Invité: Laurent Frappe. Salle 1-D, pavillon De Koninck. A 11h30: Centre Sahel. Débat-rencontre «L'enjeu des écoles de formation technique en Afrique sahélienne: l'exemple de l'école polytechnique de Thiès (Sénégal)». Invité: Massamba Diene. Local 0231, pavillon Charles-De Koninck. A 11h30: Comité consultatif sur le programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Audiences publiques. Salle 3-D, pavillon Charles-De Koninck. A 12h: LA-

BRAPS. Rencontre «Les divers chemins de formation de la relève agricole et francophone du Québec». Invités: Odette Filteau et Raymond Laliberté. Salle 142, pavillon des sciences de l'éducation. A 12h: Centre d'études nordiques. Séminaire «Les travaux en science des terrains à la Commission géologique du Canada et implication au Québec». Invité: J.S. Vincent. Salle 0431, pavillon Charles-De Koninck. A 12h: Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires. Sujet: Les divers chemins de formation de la relève agricole francophone du Québec. Invités: Raymond Laliberté et Odette Filteau. Local 142, pavil-

lon de la Faculté des sciences de l'éducation. A 12h30: Service d'orientation et counseling. Ateliers «Comment choisir sa carrière». Invitée: Catherine Morneau. Salle 3108, pavillon des sciences de l'éducation. A 12h30: Service d'orientation et counseling. Ateliers «Concentration, écoute en classe et prise de notes». Invitée: Andrée Letarte. Salle 3102, pavillon Paul Comtois. A 12h30: Caisse populaire de l'université Laval. Sujet: Les REER, les FERR et les autres abris fiscaux. Salon no 2, pavillon Maurice-Pollack. A 12h30 et 17h30. Club de ski de fond. Rencontre préparatoire pour la sortie à la Plage Laurendie. Salle 1110, PEPS.

A SURVEILLER

l'Amitié et 2e Vitesse

Le Centre Communautaire l'Amitié s'associe à la discothèque 2ième Vitesse, dans le cadre de ses activités de financement. En effet, sur toutes les consommations vendues ce soir à la discothèque de la Grande-Allée, \$1. sera remis à l'organisme qui a pour objectif de donner un milieu de vie ouvert à des personnes seules et/ou sans abri dans le but de leur permettre de développer une plus grande autonomie. Cet argent permettra d'offrir plus d'activités recreatives, éducatives, sociales et sportives aux gens qui fréquentent le Centre.

Jacques Mercier au FM93

Depuis le temps que l'équipe du FM93 se permet à peu près n'importe quoi, voilà une nouvelle qui en réjouira plusieurs. En effet, le bouillant «coach du National» Jacques Mercier (connu aussi sous le nom d'Yvan Ponton), va prendre en main la direction de la station, aujourd'hui dès 6h et va essayer de lui imposer une solide discipline. Il commencera bien sûr par utiliser sa stratégie sur l'équipe du Zoo et, s'il en ressort vivant, il poursuivra sa lancée tout au long de la journée.

Opération bivalente

Afin de redorer l'image de la moule et dans un élan de sympathie envers les commerçants et les pêcheries, les étudiants(es) du département de biologie de l'université Laval lancent «Opération bivalente». Il s'agit d'une dégustation de moules, aujourd'hui à midi au restaurant Er Michelangelo, 3121 boul. Laurier à Sainte-Foy.

Souper multi-ethnique

Le Comité de Québec de La Fondation Marcel-Charles Roy, organise un souper multi-ethnique suivi d'une soirée avec vidéo sur les enfants de l'Asie du Sud-Est, le samedi 13 février à compter de 17h au COFI, 860 Père Marquette. Cet organisme non gouvernemental, à but non lucratif et constitué uniquement de bénévoles se dévoue auprès des défavorisés du Sud-Est Asiatique principalement dans le parrainage d'enfants et l'aide aux réfugiés. Réservation nécessaire avant samedi auprès de Geneviève Brillet ou Michel Duchesneau (653-5635); Dominic Dumont (652-0589) ou Caroline Tremblay ou Marc Parro (847-4350).

Encore les Fridolinades

Le Théâtre du Trident ajoute une seconde supplémentaire pour «Les Fridolinades», le jeudi 11 février à 20h au Palais Montcalm. Les billets sont en vente dans tout le réseau Billetech. Aucune réduction ne sera accordée aux différents groupes et aucun échange de billets ne sera accepté. On rappelle que cette production prévoit accueillir son 50,000e spectateur samedi.

LE CARNAVAL

Marathon de peinture

Le peintre Denis C. Cloutier qui est inscrit dans le livre Guinness entreprend aujourd'hui un Marathon de peinture qui se tiendra durant toute la durée du Carnaval, au niveau 225 de Place Québec, Galerie des Boutiques. Ces oeuvres seront ensuite mises à l'encan et les profits iront à la Société canadienne du cancer. On peut le voir de 10h à 22h les 4-5-11-12 février; de 10h à 20h les 6-7-8-9-10 et 14 février et de 10h à 16h le 13 février.

Diner des gens d'affaires

Les gens d'affaires sont invités à un dîner pendant lequel ils pourront entendre une conférence donnée par l'entrepreneur de l'année au Québec, Jean-Guy Dionne. Hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy. Coût: \$20. Réservations: 651-3030.

Place des Arts

Place des Arts est située à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. On propose aujourd'hui une exposition «Estampes 87» représentant la production québécoise de 1987. Cette exposition sera présentée pendant toute la durée du carnaval, les lundis de 14h à 20h; du mardi au vendredi de 12h à 20h; samedi et dimanche 12h à 18h. A la salle d'exposition. Egalement pour toute la durée du Carnaval, au foyer de l'auditorium, une exposition d'oeuvres contemporaines «Court Circuit». A 12h: présentation d'un vidéo intitulé «S.O.S. M.T.S.» de Marie Fortin et Lise Bonenfant. Aussi «Du rêve à la réalité» de Lise Bonenfant et Louise Giguère. A l'Auditorium Joseph-Lavergne. A 20h: Présentation d'une pièce de théâtre «Parti pour la Chine» de Lina Beaulieu, présentée par la Troupe des Treize, dans le cadre du Festival étudiant. Auditorium. Prix d'entrée: \$4.

Couronnement de la Reine

La sélection et le couronnement de la Reine se feront ce soir en présence de plusieurs vedettes d'Hollywood. Un feu d'artifice marquera l'envoi de ce 34e Carnaval de Québec. Ce soir 19h30. Place du Palais.

Soirée de la Reine

Une soirée dansante pour fêter la nouvelle Reine. Ce soir 21h. Hôtel des Gouverneurs de Place Hauteville. Musique avec l'orchestre Profil. Prix d'entrée: \$6. Entrée libre aux porteurs de l'Effigie de Bonhomme.

Table with 13 columns (18h00 to 00h00) and multiple rows of program listings for various channels and times.

**LES ARTS ET SPECTACLES**

# Arthur devra rendre des comptes au CRTC

♦ Le CRTC interrogera le porte-parole de la station CHRC en mars à Québec sur les propos virulents tenus par l'animateur André Arthur sur les ondes de cette station radiophonique durant le Sommet de la francophonie en septembre dernier.

Le procureur de la station Me Claude Brunet en a été avisé dans une lettre adressée par le CRTC vendredi dernier, le 29 janvier.

par Ghislaine RHEAULT

M. Arthur a mené une croisade contre le sommet francophone et chargé vertement les dirigeants africains présents à cet événement, en septembre dernier. Le CRTC a décidé d'interroger CHRC à l'occasion de la demande de renouvellement de permis de la station le 7 mars, a indiqué hier M. Roger Hébert, directeur général du Conseil pour le Québec. Il répondait alors aux questions du journaliste Charles de Blois sur les ondes de Radio-Canada.

Le Conseil a décidé de « discuter » avec les représentants de CHRC des commentaires controversés de M. Arthur même après que le président de l'Office du Tourisme et des Congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Robert Frigère, eut retiré la plainte à ce sujet déposée au nom de l'organisme.

M. Roger Hébert, directeur général du CRTC au Québec a fait lecture de la conclusion de la lettre adressée au procureur de la station CHRC, vendredi. Lors de ces audiences, « le Conseil s'attend à ce que les Entreprises de radiodiffusion de la Capitale Inc soient prêtes à discuter des commentaires de M. André Arthur sur le sommet de la francophonie », écrit le Conseil.

Cette lettre est versée au dossier public des audiences.

**Deux plaintes**

M. Hébert faisait alors le point sur un échange de correspondance amorcé depuis le 30 septembre entre le Conseil et CHRC à propos de deux plaintes contre l'animateur Arthur. Ces plaintes ont été retirées depuis.

M. Robert Frigère a retiré la plainte à propos du sommet francophone. Il écrit au Conseil que « suite à l'engagement écrit de M. Jacques Duhamel, président et directeur général des Entreprises de radiodiffusion de la Capitale de commanditer la saison 1988-89 ».

de CHRC et de CHOI-FM une promotion régionale portant sur l'accueil des touristes, le conseil d'administration de l'Office du Tourisme et des Congrès de la CUQ m'a mandaté de vous transmettre sa décision de retirer la plainte adressée au CRTC ».

M. Jacques Duhamel a toutefois affirmé au journaliste Charles de Blois que la campagne de promotion touristique avait été décidée auparavant. Il n'a pas été possible de joindre M. Duhamel en début de soirée, hier.

**L'affaire Rivard**

Dans la seconde plainte, M. Michel Rivard président de la Communauté urbaine avait allégué que André Arthur avait tenu des propos « blessants, grossiers, faux et frisant le libelle au sujet du projet d'assainissement des eaux ».

Le conseil a répondu à M. Rivard qu'il appartenait aux tribunaux de droit commun de décider ce qui relève du libelle. Quant aux propos blessants et grossiers, le conseil a déterminé, à partir de l'écoute des cassettes, qu'ils ne contenaient pas à ce qu'exige la loi de la radiodiffusion.

Le conseil s'est dit incapable, faute de précisions pertinentes, de vérifier ces allégations de faussetés.

Dans une lettre au conseil, M. Michel Rivard a par la suite retiré sa plainte « suite à une rencontre avec M. Arthur ». Le conseil considère l'affaire close, comme il l'a indiqué finalement au plaignant. ♦

## Stanké «exporterait» en France

♦ MONTREAL (PC) — Le producteur Alain Stanké prévoit tourner cette année en France des séquences des *Insolences d'une caméra*. « Ça me tente de jouer des tours aux Français », a déclaré, hier, l'éditeur, animateur et cascadeur.

M. Stanké négocie avec l'animateur de *Mondo Dingo*, Stéphane Collaro, et ses collaborateurs; les embuscades et tournages commencent au printemps.

Dans le bassin de victimes potentielles, raconte Stanké, il y a les Québécois en visite en France: « Nous avons des scénarios... » Ces séquences pourraient être à l'antenne de Radio-Canada durant la saison 1988-89. ♦

# Captez toute l'action sur un Sony ça c'est du Trinitron!

Cette saison, l'émotion est à son comble et les prouesses se succèdent à vive allure. Tout se déroule devant vos yeux ébahis. Et cette saison, Sony vous propose une série irrésistible de téléviseurs Trinitron\*, système consacré par l'attribution du prix Emmy. Des écrans de tous les formats, grands et petits. Une technologie de haut rendement dite Microblack\* et MirrorBlack\*. Des caractéristiques qui vous étonneront. Des prix qui vous feront applaudir.

Passez chez le dépositaire agréé de Sony du Canada Ltée. Voyez les exploits de vos vedettes sportives. Comme si vous étiez sur place.

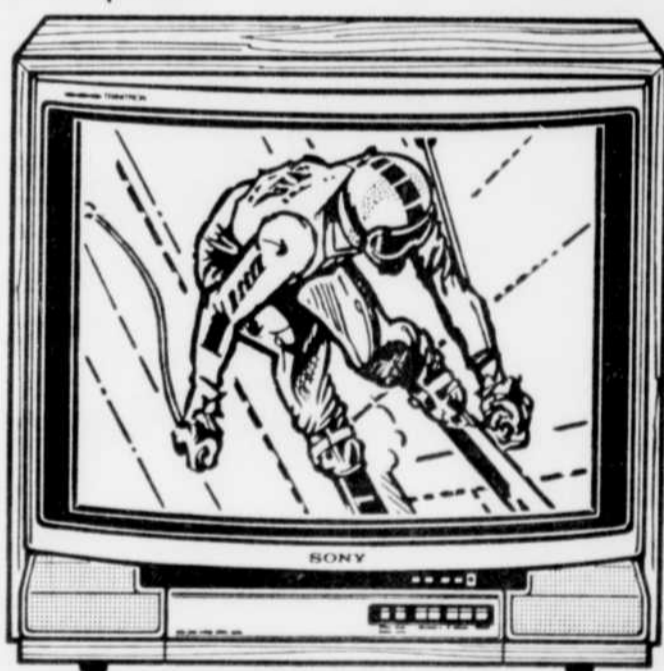


### TRINITRON\* STÉRÉO KV-27HFR de 28 po, À AMBIOPHONIE RÉFLÉCHIE (montré ci-haut)

Deux haut-parleurs latéraux et deux haut-parleurs à l'avant procurant une sortie sonore riche, à effet tridimensionnel. Réception stéréophonique.\*\* Trois séries d'entrées vidéo/audio directes. Minuterie automatique/blocage sélectif. Affichage sur écran. Tube image Microblack\* de fort contraste. Télécommande Remote Commander\* à 10 touches. Élégant coffret bleu ardoise. Sur socle spécial.

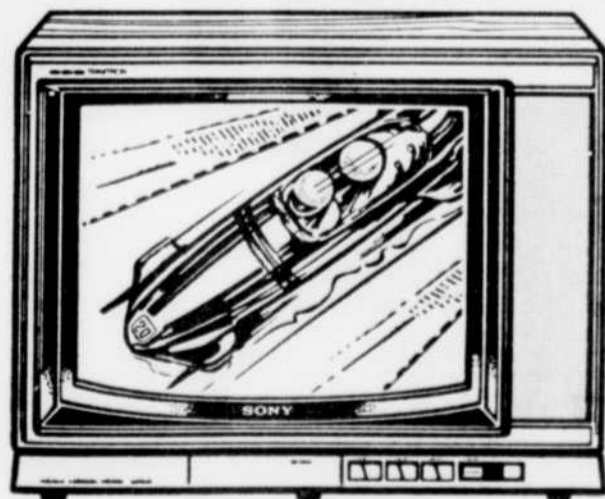
### TRINITRON\* MICROBLACK\* KV-2765R de 28 po, MODÈLE DE TABLE

Un appareil qui vous en met plein la vue. Un grand écran dans un téléviseur gain-de-place. Une image Microblack\* de haute définition. La réception en stéréophonie.\*\* Des entrées vidéo et audio directes. La minuterie. Le blocage sélectif. La minuterie de sommeil. L'affichage sur écran. La télécommande Express Commander\* à 10 touches. Dans un coffret au fini palissandre.



### TRINITRON\* MIRRORBLACK\* KV-1326R de 14 po, PORTATIF

Pour ne rien manquer des jeux, où que l'on soit dans la maison. Le petit téléviseur qui est idéal comme second appareil. Assez petit pour se laisser trémousser d'une pièce à l'autre mais assez grand pour livrer l'effet étonnant de l'image MirrorBlack\* de Sony. Minuterie de sommeil. Affichage sur écran. Télécommande Express Commander\*.



### TRINITRON\* MICROBLACK\* KV-1926R de 20 po

L'appareil de tous les jeux, de toutes les épreuves. L'écran Microblack\* qui livre des couleurs brillantes et des images au détail fin. La sélection des canaux par accès direct, sur bloc de 10 touches. La minuterie de sommeil. La télécommande Express Commander\* toutes fonctions. Dans un coffret d'une élégance contemporaine.

**Avec Sony, c'est comme si on était sur place!**

# SONY

Sony du Canada Ltée

\*Trinitron, Microblack, MirrorBlack et Express Commander sont des marques de commerce de Sony Corporation. \*\*Réception en stéréophonie — Les téléviseurs couleur Trinitron sont munis d'un décodeur pour la réception, en stéréophonie, des émissions de télévision. Toutefois, la réception de telles émissions avec celle dite SAP (programme audio distinct) n'est possible qu'il, au départ, les émissions sont codées à cette fin.

LE THÉÂTRE DE LA COMMUNE PRÉSENTE

# DOC

DE SHARON POLLOCK  
MISE EN SCÈNE DE DENISE GAGNON

**Du 3 au 27 février 20H30**  
Matinées du 7 et du 21 15H

PREMIÈRE: CE SOIR

LE SOLEIL CROIX  
2, RUE CREMAZIE

RÉSERVATIONS 529-2183  
Billets en vente dans le réseau

IMPLANTHÉÂTRE Billetech

ÉMISSION SPÉCIALE

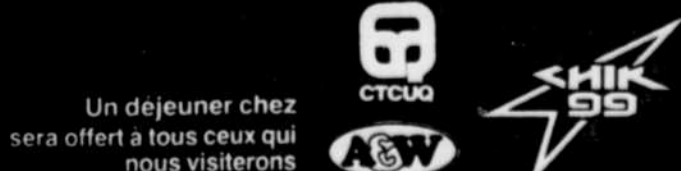
# 99

HIK FM

## BUS MUSICAL LIVE!

Ne manquez pas demain le "SHOW" du matin en direct du Palais Du Bonhomme dans le Bus Musical!

Tout un "show" en état d'ébriété vendredi entre 6h et 9h



LES ARTS ET SPECTACLES

La bibliothèque Gabrielle-Roy se transforme en « Place des arts »

Le Carnaval aura aussi ses « Folies sans glace »

On savait déjà depuis un bon moment que les locaux de la bibliothèque Gabrielle-Roy seraient rebaptisés Place des arts, pour la durée du Carnaval.

par Louis TANGUAY

Mais, ce qui était moins connu, c'était l'ampleur d'une revue qui, sous le titre de Folies sans glace veut dresser un inventaire de la ri-

chesse des talents de la région de Québec.

Ce spectacle mettant en scène une vingtaine d'artistes sera présenté les 11 et 12 février à 20h, à l'auditorium Joseph-Lavergne.

Il fait cependant partie d'une programmation plus vaste, bâtie grâce à une commande de Bell Canada, en collaboration avec le Conseil de la culture de la région de

Québec et avec un nombre impressionnant d'interlocuteurs privés, dont sept galeries d'art. Ceux-ci ont prêté leurs œuvres pour une exposition intitulée Court-circuit. Elle présentera plusieurs facettes de la production actuelle en arts visuels et se veut en même temps une invitation à faire la tournée de ces salles d'exposition.

Une autre salle de la bibliothé-

que Gabrielle-Roy reçoit, jusqu'au 28 février, 58 œuvres formant l'exposition Estampes 87 présentée en collaboration avec le Conseil québécois de l'estampe.

Aussi, au programme de la Place des arts qui a été inaugurée officiellement, hier, on trouve des ateliers sur les instruments de musique et sur l'art du flèche, un festival de théâtre étudiant, des présentations de vidéos et des concerts.

L'objectif est clair : apporter au Carnaval un contenu culturel dont l'absence ou le faible éclairage a longtemps été décrié.

La revue

La pièce de résistance de cette programmation sera probablement la revue intégrant pour deux soirs dans un grand « happening » environ 25 numéros mis en scène par Claude Binet.

De la danse, avec trois bourgeois de Danse-Partout, des performances inusitées par le trapéziste Alain Veilleux, le groupe Obscure et le mime André Clérin.

Du chant solo avec Hélène Lacasse, soprano, et Guy Lepage, baritone. Des chansons à texte avec Jeanne Darmont, de la poésie avec Christian Vézina, de la musique avec l'ensemble Contrevent dont les cinq musiciens accompagneront aussi les parties chantées.

De l'animation, d'abord visuelle avec les peintres Diane Thuot et Mirielle Demers et des interventions sur écran géant du chroniqueur radio-canadien André Chouinard, mais aussi théâtrale avec Martine Ouellette dans son personnage de Charlotte et Raymonde Gagnier qui agira comme maître de cérémonie.

L'approche par laquelle Claude Binet entend créer une unité dans un ensemble aussi éclectique est celle du rythme et de la surprise.

Ce collage, il en parle comme d'un « spectacle chauffé » avec une seule répétition et dans lequel chacun des participants sent qu'il porte tout le poids du succès de l'ensemble.



Le Soleil, Jean Vallières

À l'ouverture de la Place des arts du Carnaval, Richard Nicol, du Conseil de la culture de la région de Québec, en compagnie de Claude Binet, spécialement vêtu pour présenter sa revue « Folies sans glace ».

C'est la fête !



Carnaval de Québec

CE SOIR  
COURONNEMENT DE LA REINE  
PLACE DU PALAIS, 19H

Participez en famille aux activités du Carnaval!

- OUVERTURE DE PLACE DE LA FAMILLE Place d'Youville Samedi, 6 février, 10h30
- DÉFILÉ DE NUIT DE CHARLESBOURG Départ coin boul. Cloutier et Henri-Bourassa, boul. Henri-Bourassa, 1re Avenue, 41e Rue est, 4e Avenue est, 22e Rue, boul. des Alliés, avenue du Colisée. Samedi, 6 février, 19h
- COURSE DE CHEVAUX SUR GLACE ET CHAMPIONNAT MONDIAL DE SAUT DE BARILS Rivière Saint-Charles Dimanche, 7 février, 11h30 à 16h30



INFO-CARNAVAL: 623-2528  
Une collaboration de Télé-Direct  
Les Pages jaunes parlantes



LE SOLEIL  
DESTINATION:  
FLORIDE



Disponible quotidiennement aux endroits suivants:

Liste des dépositaires de la côte est

- |  |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
| <b>BOCA RATON</b><br>News Shack<br>1375 Palmetto Pk.   | <b>FORT PIERCE</b><br>Sunrise City News<br>309 Avenue A  | <b>LANTANA</b><br>Postal Depot Plus<br>6246 So. Congress Ave.<br>Dawns Daily Report<br>121 So. 3rd St.  | <b>RIVIERA BEACH</b><br>Cunningham Drugs<br>1227 E. Blue Heron Blvd.   | Grimerd Jean-Paul<br>Hwy 84 and 441<br>Twin Lakes Travel Park<br>Fort Lauderdale<br>587-4942  |
| <b>BOYNTON BEACH</b><br>Dan's News<br>640 Oceano Ave.  | <b>FORT LAUDERDALE BY THE SEA</b><br>City News<br>4402 Bougainvillea Dr.<br>Cunningham's Sea Ranch<br>Village Shopping Center<br>4759 N. Ocean Dr.<br>Scott's Sundries<br>8 Commercial Blvd.       | <b>MARGATE</b><br>Margate Books And Cards<br>5589 Margate Blvd.   | <b>SINGER ISLAND</b><br>Tru-Valu Drugs<br>Ocean Mall   | Hébert Adrien<br>2621 S.W. 51 St.<br>Dale Village<br>Hallandale Blvd.<br>Hallandale<br>962-1676   |
| <b>COCONUT CREEK</b><br>Ye Korner Store<br>1367 Lyon's Rd.<br>Lyon's Plaza   | <b>HALLANDALE</b><br>Tobacco Town<br>Diplomat Mail<br>1401 E. Hallandale Blvd.   | <b>MIAMI BEACH</b><br>Beach Harbour<br>18925 Collins Ave.<br>Bell Boy<br>8801 Collins Ave.<br>Barry's News<br>7436 Collins Ave.<br>Golden Shores Pharmacy<br>18190 Collins Ave.<br>Mindy's News<br>71 Stand Collins Ave.<br>Plaza News<br>70 St. And Biscayne Blvd.<br>Sheldon's Drugs<br>9501 Harding Ave.<br>Sunshine Food Mart<br>18110 Collins Ave. | <b>STUART</b><br>Plantain Family Pantry<br>650 N. E. Ocean Blvd.   | Lacours Jean-Guy<br>2933 N.W. 28 Ways<br>Mobil Home And Country<br>Club<br>Oakland Blvd.<br>Fort Lauderdale<br>484-8758                     |
| <b>DANIA</b><br>Buy Rite<br>265 Federal Hwy.<br>Dania News<br>Dania Beach Blvd<br>Shopping Center<br>Lucky Seven Food Store<br>1414 S. Federal Hwy.          | <b>HOLLYWOOD</b><br>Beach Books Sundries<br>328 Johnson St.<br>Hollywood Deli And<br>Food Market<br>302 Johnson St.<br>Tuzzo News<br>1700 E. Young Circle<br>News Rack Hollywood<br>Hollywood Mall | <b>NORTH MIAMI</b><br>Humpty Dumpty<br>Food Store<br>20156 Dixie Hwy.<br>Keystone Book's<br>12559 Biscayne Blvd.  | <b>STE-LUCIE</b><br>Lenny's Newsstand<br>9415 So. Federal Hwy  | Monsieur Ouellet<br>207 E. Golf Drive<br>Hollywood Estates<br>Seminole Park (441)<br>Site Rd 7<br>Hollywood<br>989-0362                     |
| <b>DELRAY BEACH</b><br>Delray News<br>429 E. Atlantic Ave.   | <b>JENSEN BEACH</b><br>Best Buy Drugs<br>1109 N.E. Jensen Beach Blvd.<br>Island Store<br>10700 A1A<br>Poe's Bob's Bar & Tackle # 1<br>3805 N.E. Indian River Dr.                                   | <b>PALM BEACH</b><br>Main St. News<br>255 Royal Poinciana Way   | <b>TEQUESTA</b><br>Best Buy Drugs<br>Village Square Shopping<br>Center<br>Village Pharmacy<br>Tequesta Square<br>Shopping  | Pellerin Roger<br>5640 S.W. Building 700<br>Apt. 101, Meadows Apts.<br>Margate<br>973-2188  |
| <b>DERFIELD BEACH</b><br>Buy-Right Dept. Store<br>1969 N.E. 2 St.<br>Century News<br>1818 W. Hillsboro Blvd.<br>Mollo Valu-Rite Pharm.<br>249 N. Ocean + A1A | <b>POMPANO BEACH</b><br>Oceanside Pharmacy<br>21 N. A1A<br>Oceanside Shopping<br>Center<br>Beach Pharmacy<br>1201 S. Ocean Blvd.   | <b>VERO BEACH</b><br>Village Beach Market<br>4905 North A1A<br>Chucks Newsstand<br>2013, 13th Ave.  | <b>LIVRAISON A DOMICILE</b><br>Chiasson Henri<br>549 N.E. 45th Place<br>Pompano<br>781-7233<br>Gatlin L. Wm.<br>1407 Rainbow Ave.<br>West Palm Beach<br>Gravel Maris<br>19 640 Dixie Hwy<br>North Miami<br>Lone Pine Mobil Home Park<br>B215<br>935-1135 | Piamondon Roland<br>2411 S.W. 57 Street<br>Fort Lauderdale<br>Ravenswood Estates<br>Griffin Lakes<br>Estates of Lauderdale<br>Emerald Lakes |
| <b>FORT LAUDERDALE</b><br>Cunningham's Drugs<br>Oakland Blvd. And A1A<br>Kelly's News<br>1930 B.E. Sunrise Blvd.   | <b>LAKE WORTH</b><br>Dawn's News Smoke Shop<br>608 Lake Ave.   | <b>Saint-Jean Jacques</b><br>433 Marine Drive<br>Park Lakes Dancz<br>Hallandale Blvd.<br>Hallandale<br>966-0667   | <b>VERO BEACH</b><br>Madame Térésa<br>Candlelight Park (441)<br>Fort Lauderdale<br>791-3049  |   |

Disponible tous les jours!

L'ARTUALITÉ

**Scola président à Cannes** - (AFP) Le metteur en scène italien Ettore Scola présidera le 41e festival du film de Cannes, qui se tiendra du 11 au 23 mai, ont annoncé, hier, les organisateurs. Ettore Scola, 56 ans, est notamment le réalisateur, ces dernières années, d'Une journée particulière, Le Bal, La terrasse et La famille.

**Un film pour l'Imax** - (PC) Un cinéaste émérite de l'ONF, Colin Lowe, spécialiste de ce genre cinématographique, réalisera le film qui va étonner, en juin, la salle Imax, dans le Vieux-Port de Montréal. Un porte-parole de l'ONF a précisé que le film d'une vingtaine de minutes, bientôt en tournage, aura des prises de vue aériennes, en trois dimensions, ainsi que de l'intérieur des vaisseaux sanguins. Prises avec des tomographes, ces dernières images seront ensuite traitées par informatique. Centré sur un malade cardiaque, le scénario fera le tour des connaissances et moyens techniques de la médecine. Colin Lowe a déjà réalisé Universe (1960), un film inédit qui avait servi à l'entraînement des astronautes américains, Labyrinth, lors d'Expo 67, ainsi que Transitions pour Expo 86, à Vancouver. Le sujet de la production de \$3 millions a été déterminé par Lavalin, qui a fait appel aux artisans de l'ONF et aux techniciens de Imax Systems Corp. de Toronto; le film qui nécessite des caméras Imax doit être livré le 1er juin. Les procédés Imax ont donné lieu jusqu'ici dans le monde à 53 amphithéâtres montrant des images d'une taille et d'une clarté inégalées. Ce format, qui permet la projection en trois dimensions, convient surtout aux films scientifiques et d'exploration. La salle montréalaise aura 400 sièges disposés sur une forte inclinaison, un écran rectangulaire de 82 sur 60 pieds et une sonorisation à six canaux.

LES GRANDS EXPLORATEURS

**CINÉ-SPECTACLE N°4**

3 ou 7 février  
12 ou 16 février

Spécial 15<sup>e</sup> saison  
Étudiants Age d'Or 5\$  
Valable le jeudi au Grand Théâtre

**CAMEROUN**  
Regards sur le nord  
ALAIN BAPTIZET

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**  
Salle Louis Fréchet  
269, boul. St-Cyrille est

mer. jeu. ven sam. 20h  
dim. 13h30-20h

**SALLE ALBERT-ROUSSEAU**  
2410, Chemin Ste-Foy  
Ste-Foy, Qué.

VEN. SAM. 20h  
DIM. 20h  
LUN. MAR. 20h

Supertramp  
1988 World Migration

Live!

EN VENTE MAINTENANT

Sièges réservés 19.50\$

**COLISÉE DE QUÉBEC** LUNDI 8 FÉV. 20 H.

Rens.: 691-7211

BILLETS EN VENTE DANS LE RESEAU Billetech

Venez vivre la musique.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC**  
No 200-11-00068-883  
034070

**COUR SUPÉRIEURE (EN MATIÈRE DE FAILLITE)**  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE SUPER GYM MIAMI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 410, rue St-Vallier est, Québec, Qué.

**DEBITRICE**  
Avis est par les présentes donné que Super Gym Miami Inc., a fait cession de ses biens le 27<sup>e</sup> jour de janvier 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16<sup>e</sup> jour de février 1988, à 13 h 30 heures au bureau de la Direction des Faillites, 410, boulevard Charest est, bureau 400, Québec, Qué.

Date de Québec, ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 1988.

**THORNE ERNST & WHINNEY INC. GILLES SAVARD SYNDICS CONJOINTS de l'actif de Super Gym Miami Inc.,**  
410, boulevard Charest est, bureau 500  
Québec, Qué. G1K 8G3  
Tel.: (418) 529-3721

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC**  
No 200-11-00067-885  
034071

**COUR SUPÉRIEURE (EN MATIÈRE DE FAILLITE)**  
Dans l'affaire de la faillite de ENTREPRISES RAYONS SOLAIRES INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 5555, 3<sup>e</sup> Avenue ouest, Charlevoix.

Avis est par les présentes donné que ENTREPRISES RAYONS SOLAIRES INC. a fait cession de ses biens le 27<sup>e</sup> jour de janvier 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16<sup>e</sup> jour de février 1988, à 13 h 45 heures, au bureau de la Direction des Faillites, 410, boulevard Charest est, Suite 400, Québec, Qué.

Date de Québec, ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 1988.

**THORNE ERNST & WHINNEY INC. GILLES SAVARD SYNDICS CONJOINTS de l'actif de Entreprises Rayons Solaires Inc.,**  
410, boulevard Charest est, Bureau 500  
Québec, Qué., G1K 8G3  
Tel.: (418) 529-3721

**SIA** Société immobilière du Québec

**Appel d'offres**

**PROJET 007238.1**  
**RECHERCHE D'UN LOCAL À STE-ANNE-DES-MONTS**

**DESCRIPTION ET LOCALISATION** — La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de 5 ans, un espace d'entreposage d'une superficie principale minimale de 200 m<sup>2</sup> mesuré selon ses normes de mesurage. Le local doit permettre l'accès aux véhicules et être situé à l'intérieur des limites de la ville de Ste-Anne-des-Monts. Le local ainsi que les aménagements demandés doivent être livrés le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

**INFORMATION ET PROCÉDURE** — Le projet sera expliqué au cours d'une séance d'information le 9 février 1988, à 14h, au 10, boulevard Ste-Anne ouest, rez-de-chaussée, Ste-Anne-des-Monts (Centre Travail-Québec). On peut consulter gratuitement la documentation pertinente ou en obtenir un exemplaire à 10\$ à l'adresse ci-dessous ou au siège social de la Société au 475, St-Amable, 7<sup>e</sup> étage, Québec G1R 4X9. Pour toute autre information, communiquer avec M. Jean-Yves Thivierge ou M. Gaston Boucher (418) 643-6664.

**HEURE DE CLÔTURE ET VALIDITÉ DES SOUMISSIONS** — Les soumissions doivent être reçues dans l'enveloppe préadressée fournie à cet effet, avant 15h, le 1<sup>er</sup> mars 1988, et elles seront ouvertes à l'adresse ci-dessous. Les soumissions sont valides pour 60 jours à compter de l'heure de clôture. La Société n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Société immobilière du Québec  
50, 1<sup>re</sup> Rue est  
Rimouski, Qc  
G5L 2G1

**Le Vice-Président aux Opérations Immobilières**  
**GUY BISSON**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**  
**PROJET 333**  
**APPEL D'OFFRES No. A0-52-04**

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE BÂTIMENTS TEMPORAIRES DE CHANTIER LOTS 1030C ET 2030C**

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15 heures, le 16 février 1988, des soumissions pour la fourniture et l'installation des bâtiments temporaires de chantier pour les stations d'épuration des eaux usées.

Les documents de soumission sont disponibles au Service de l'ingénierie de la Communauté, 399, rue Saint-Joseph est, Québec G1K 8E2, moyennant un paiement non remboursable de cinquante dollars (50\$) pour chaque exemplaire, effectué sous forme d'un chèque visé à la Communauté urbaine de Québec.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) du prix de la soumission et remis selon les prescriptions des documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans l'avis aux soumissionnaires et être présentée en conformité avec les exigences mentionnées dans les documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté dans les enveloppes qui accompagnent les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Denis St-Martin, 399, Saint-Joseph est, Québec G1K 8E2, à l'heure et au jour précédemment indiqués. Les soumissions sont ouvertes en public le même jour, à l'heure susdite, par le secrétaire ou son mandaté officiel, accompagné d'un témoin.

Seules seront considérées les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec (c'est-à-dire le principal établissement d'ou les affaires sont dirigées et où le personnel de maîtrise et l'équipement se trouvent ordinairement.) La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaires.

**Denis St-Martin, avocat Secrétaire de la CUQ**

**Ville de BEAUPORT**

**appel d'offres**

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux de voirie en 1988 (Dossier # D205-57), soit:

- Contrat A: Pavage de rues
- Contrat B: Trottoirs et bordures de rues
- Contrat C: Rapiéçage du pavage
- Contrat D: Gazonnement
- Contrat E: Scarification à chaud
- Contrat F: Scellement de fissures

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des Consultants de la Ville de Beauport, moyennant un dépôt de 20,00\$, non remboursable pour chaque contrat.

**HALLISSEY, DAIGLE & ASSOCIES INC.**  
285, chemin Ste-Foy, Québec, Qc  
G1R 1T5

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au Cahier des Charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à la Ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à seize heures (16h00), heure locale, le lundi 15 février 1988.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à compter de 16 heures (16h), en présence des personnes intéressées, dans la salle du même édifice.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de rejeter toute soumission non conforme.

**DONNÉ À BEAUPORT, ce 2 février 1988**

**Le Greffier de la ville JACQUES SIMONEAU, o.m.a.**

**VILLE DE LÉVIS**

**APPEL D'OFFRES**

Des soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la ville de Lévis jusqu'à 15 h 00 le mardi 16 février 1988 pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie.

— Rue l'Hébreux sur une longueur d'environ 460 pi. lin.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 225, côte du Passage, à 15 h 05 en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis, préparés par Robert Poullit, ingénieur, au secrétariat de la trésorerie, 2<sup>e</sup> étage, hôtel de ville, moyennant un dépôt en argent ou chèque visé de 25,00\$ non remboursable.

Les soumissions devront être conformes aux devis et présentées sur les formules fournies par la ville.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Lévis, le 04 février 1988

**La Greffière de la ville Me Sylvie Dionne, avocate**

**SIA** Société immobilière du Québec

**Appel d'offres**

**PROJET 007238**  
**RECHERCHE D'UN LOCAL À STE-ANNE-DES-MONTS**

**DESCRIPTION ET LOCALISATION** — La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de 5 ans, un espace à bureau d'une superficie principale minimale de 350 m<sup>2</sup> mesuré selon ses normes de mesurage. Le local doit être accessible aux personnes handicapées et être situé à l'intérieur des limites de la ville de Ste-Anne-des-Monts. Le local ainsi que les aménagements demandés doivent être livrés le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

**INFORMATION ET PROCÉDURE** — Le projet sera expliqué au cours d'une séance d'information le 9 février 1988, à 14h, au 10, boulevard Ste-Anne ouest, rez-de-chaussée, Ste-Anne-des-Monts (Centre Travail-Québec). On peut consulter gratuitement la documentation pertinente ou en obtenir un exemplaire à 10\$ à l'adresse ci-dessous ou au siège social de la Société au 475, St-Amable, 7<sup>e</sup> étage, Québec G1R 4X9. Pour toute autre information, communiquer avec M. Jean-Yves Thivierge ou M. Gaston Boucher (418) 643-6664.

**HEURE DE CLÔTURE ET VALIDITÉ DES SOUMISSIONS** — Les soumissions doivent être reçues dans l'enveloppe préadressée fournie à cet effet, avant 15h, le 1<sup>er</sup> mars 1988, et elles seront ouvertes à l'adresse ci-dessous. Les soumissions sont valides pour 60 jours à compter de l'heure de clôture. La Société n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Société immobilière du Québec  
50, 1<sup>re</sup> Rue est  
Rimouski, Qc  
G5L 2G1

**Le Vice-Président aux Opérations Immobilières**  
**GUY BISSON**

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans la ville de Pincourt  
Comté de Vaudreuil-Soulanges  
Appel d'offres no: 309-2-01-41-01

**Partie "A" — Travaux d'assainissement**  
Fourniture et pose de conduites d'égouts, réfection de fossés, réhabilitation d'une conduite soit par "remplacement" ou "insituform" et autres travaux connexes.

**Partie "B" — Travaux municipaux**  
Fourniture et pose de conduites d'égouts et autres travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

**PRIX:** 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de ville de Pincourt; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Fédération de la Construction du Québec, Région Montréal; SOCIÉTÉ à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de ville de Pincourt; a/s M. Guy-Armand Paquette, directeur général, 919, chemin Duhamel, Pincourt (Québec) J7V 4G8. Le jeudi 25 février 1988 à 15h00.

**GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:**  
52 000,00\$ ..... Partie "A" — Travaux d'assainissement  
3 500,00\$ ..... Partie "B" — Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** M. Pierre Beaugard, Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Pincourt ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**René Chouinard, ing. Directeur, gestion des contrats**

5-04-02-88

**VILLE DE BEAUPRÉ**

**PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ COMTÉ DE MONTMORENCY**

**AVIS PUBLIC**

Aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité le 18 janvier 1988 et aux locataires inscrits à l'annexe de la liste électorale, d'un immeuble situé dans la zone 69-Rc et ce tel que démontré au plan ci-dessous, et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne;

QUE le conseil a adopté lors de la séance régulière du 18 janvier 1988, le règlement suivant:

a) Règlement 694 "Règlement amendement certaines dispositions du règlement d'urbanisme no 473 afin de créer la zone 69-Rc à même les zones 41-A et 45-R" et ce tel que démontré au plan ci-dessous;

QUE les propriétaires et locataires ci-dessus visés peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les cités et villes et aux fins de laquelle procédure les propriétaires et locataires habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, le 12 février 1988 à la Mairie de Beauport, sise à 216, rue Prévost;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement en question fasse l'objet d'un scrutin secret est de 16 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les propriétaires et locataires habiles à voter;

QUE tout propriétaire ou locataire habile à voter peut consulter le règlement au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à la Mairie de Beauport, sise à 216, rue Prévost, le 12 février 1988 à 19h00.

**DONNÉ À BEAUPRÉ CE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1988.**

**Jean-Paul Paré, o.m.a. Secrétaire-trésorier**

**Ville de BEAUPORT**

**avis public**

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi qu'aux propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires sur ce même territoire, le 1<sup>er</sup> février 1988.

Avis public est, par les présentes, donné:

- Que, lors d'une assemblée tenue le 1<sup>er</sup> février 1988, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 88-842 décrétant un emprunt de 242 000\$ pour l'acquisition de machinerie et d'équipement.
- Que les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi que les propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1<sup>er</sup> février 1988, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences de l'article 528 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. ch. 57), s'il s'agit de personnes morales, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums, qu'il fasse l'objet d'un scrutin référendaire selon les dispositions de cette même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, le 15 février 1988.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 88-842 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de six cent soixante-douze (672) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 88-842 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut consulter au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 15 février 1988, à 19h05, dans la salle de l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

**Donné à Beauport, ce deuxième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-huit.**

**Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU**

**avis public**

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi qu'aux propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires sur ce même territoire, le 1<sup>er</sup> février 1988.

Avis public est, par les présentes, donné:

- Que, lors d'une assemblée tenue le 1<sup>er</sup> février 1988, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 88-843 décrétant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le développement Trudell, phases II et III, estimés à 482 471\$.
- Que pour défrayer une partie du coût des travaux précités, soit la somme de 297 640\$, il sera imposé et il sera prélevé dans l'année de l'entrée en vigueur de ce règlement sur tous les immeubles imposables situés en bordure de la rue ou devant les lots linéaires, suivant leur étendue en front.
- Que pour défrayer tout solde nécessaire à l'exécution des travaux énumérés au règlement susdit, soit la somme de 184 831\$, un emprunt sera contracté par voie d'émission d'obligations.
- Que les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi que les propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1<sup>er</sup> février 1988, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences de l'article 528 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. ch. 57), s'il s'agit de personnes morales, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums, qu'il fasse l'objet d'un scrutin référendaire selon les dispositions de cette même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, le 15 février 1988.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 88-843 fasse l'objet d'un scrutin secret est de six cent soixante-douze (672) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 88-843 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut consulter au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 15 février 1988, à 19h05, dans la salle de l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

**Donné à Beauport, ce deuxième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-huit.**

**Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU**

**avis public**

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi qu'aux propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires sur ce même territoire, le 1<sup>er</sup> février 1988.

Avis public est, par les présentes, donné:

- Que, lors d'une assemblée tenue le 1<sup>er</sup> février 1988, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 88-844 décrétant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le développement Le Domaine La Taupinière, phases I, estimés à 1 061 800\$.
- Que pour défrayer le coût de la relocalisation nécessaire des conduites d'aqueduc affectant les subdivisions 9, 4, 21, 22 et 3 du lot 1687 du cadastre de Beauport et les frais contingents correspondants, soit la somme de trente-trois mille cinq cents dollars (33 500\$), il sera imposé et il sera prélevé des l'entrée en vigueur de ce règlement une taxe spéciale sur tous les lots visés à la phase I de ce développement, suivant leur superficie, soit les subdivisions 47, 71, 54, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 55, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8 et 7 du lot originaire 1687 du cadastre de Beauport.
- Que pour défrayer le coût des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la subdivision 71 du lot 1687 du cadastre de Beauport et les frais contingents correspondants, soit la somme de soixante-huit mille dollars (68 000\$), il sera imposé et il sera prélevé des l'entrée en vigueur de ce règlement une taxe spéciale sur tous les lots visés à la phase I de ce développement, suivant leur superficie, soit les subdivisions 47, 71, 54, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8 et 7 du lot originaire 1687 du cadastre de Beauport.
- Que pour défrayer une autre partie du coût des travaux et les frais contingents correspondants, soit la somme de deux cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze dollars (279 892\$), il sera imposé et il sera prélevé dans les travaux sur tous les immeubles situés en bordure du parcourus travaux, sauf ceux se trouvant au sud de la subdivision 3 du lot originaire 1687 du cadastre de Beauport (rue Tourouvre), une taxe spéciale à un taux suffisant au mètre linéaire frontal suivant leur étendue en front.
- Que pour défrayer tout solde du coût des travaux et des frais contingents énumérés au règlement susdit soit la somme de six cent quatre-vingt mille quatre cent huit dollars (680 408\$), un emprunt sera contracté par voie d'émission d'obligations.
- Que les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi que les propriétaires d'un immeuble occupants d'une place d'affaires ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1<sup>er</sup> février 1988, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences de l'article 528 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. ch. 57), s'il s'agit de personnes morales, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums, qu'il fasse l'objet d'un scrutin référendaire selon les dispositions de cette même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, le 15 février 1988.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 88-844 fasse l'objet d'un scrutin secret est de six cent soixante-douze (672) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 88-844 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut consulter au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 15 février 1988, à 19h05, dans la salle de l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

**Donné à Beauport, ce deuxième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-huit.**

**Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU**

**avis public**

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi qu'aux propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires sur ce même territoire, le 1<sup>er</sup> février 1988.

Avis public est, par les présentes, donné:

- Que, lors d'une assemblée tenue le 1<sup>er</sup> février 1988, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 88-845 décrétant un emprunt de 335 000\$ pour effectuer des travaux de réfection de pavage et de scarification à chaud dans divers rues de la Ville.
- Que les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Beauport ainsi que les propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1<sup>er</sup> février 1988, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences de l'article 528 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. ch. 57), s'il s'agit de personnes morales, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums, qu'il fasse l'objet d'un scrutin référendaire selon les dispositions de cette même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, le 15 février 1988.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 88-845 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de six cent soixante-douze (672) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 88-845 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut consulter au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 15 février 1988, à 19h05, dans la salle de l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

**Donné à Beauport, ce deuxième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-huit.**

**Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU**

# Le Holiday Inn centre-ville n'est plus, vive le Holiday Inn Crowne Plaza!



Ça y est, le couronnement a lieu. Le centre-ville s'enorgueillit désormais d'un magnifique joyau, le Holiday Inn Crowne Plaza.

Hôtel "5 couronnes" offrant tout confort à l'intérieur et tout Montréal à vos pieds, le Holiday Inn Crowne Plaza fait partie de la plus grande chaîne internationale d'hôtels sélects.

En plus de ses chambres spacieuses complètement redécorées, et de ses commodités des plus modernes, le Holiday Inn Crowne Plaza vous propose de flatter votre palais royal...ement à notre nouveau café et restaurant

Les Verrières, en pleine lumière, à L'Entre-Vue, un petit bar intime, et au Foyer-bar, avec ses boiseries historiques et son environnement quasi traditionnel de club privé.

Couronnez désormais vos déplacements par une halte tout confort: au Holiday Inn Crowne Plaza, vous réglez en voyageur comblé.

Il n'y a pas à hésiter: appelez le nouveau Holiday Inn Centre-ville sans tarder... par son nom!

**OUVERTURE OFFICIELLE LE 4 FÉVRIER**

  
**Holiday Inn**  
CROWNE PLAZA®

HOLIDAY INN CROWNE PLAZA, 420, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 (514) 842-6111